



# ATLAS DES PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

Comité de suivi scientifique et  
technique N° 2

04/06/13



## ORDRE DU JOUR

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



1. introduction par la DREAL
2. Rappel du planning
3. Travail sur la mémoire du Paysage
4. Présentation des premières synthèses bibliographiques et cartographiques
5. Travail sur la notion d'unités, de familles et d'ensembles
6. A suivre...

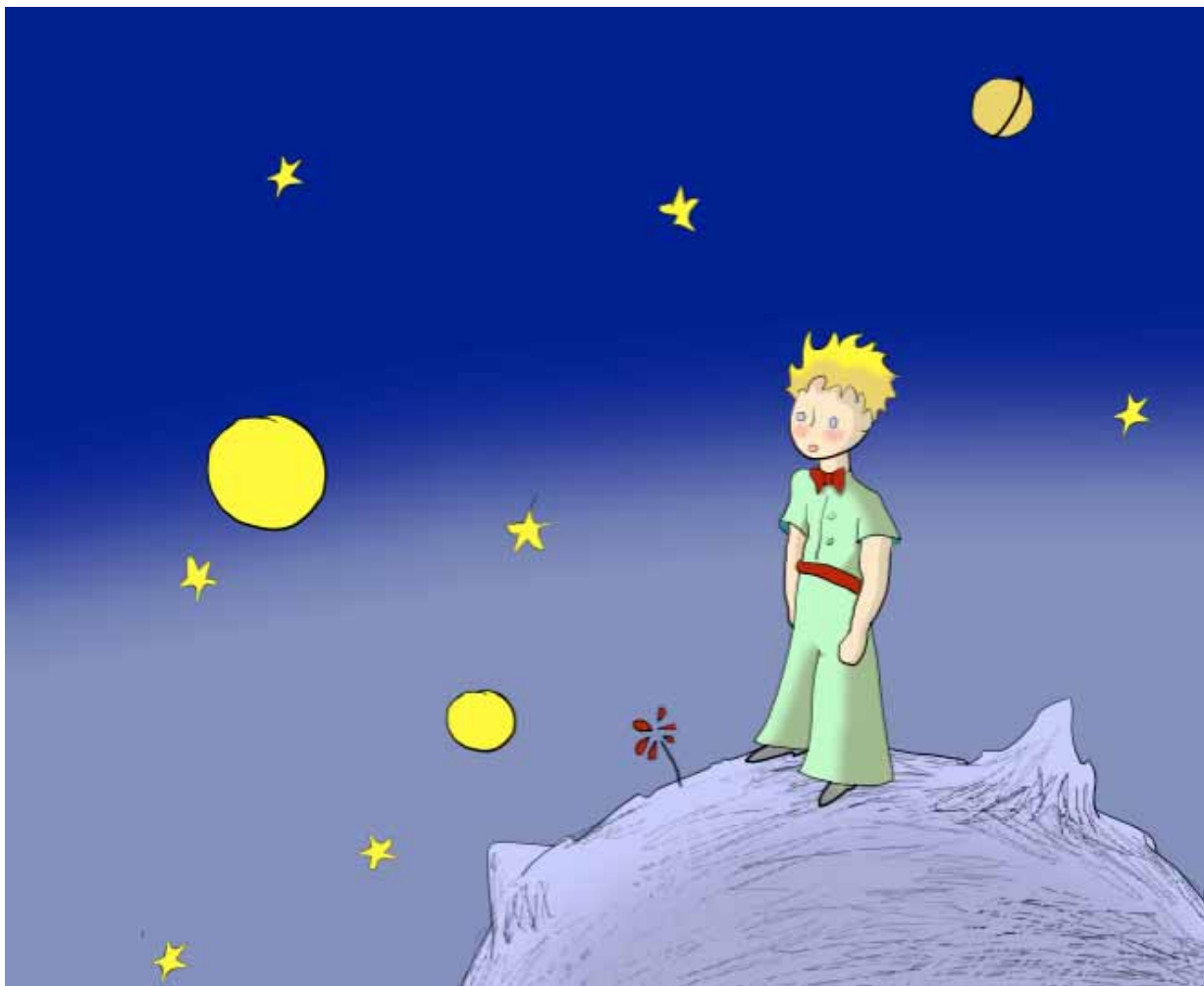
Vu d'ici

2

<b>Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire</b>	
<b>1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage à l'échelle de la région</b>	
Prise en main des outils web et cartographiques	
Profil géographique de la région (système territorial)	
Collecte de données cartographiques, synthèse des données objectives	
Recadrage de la méthode d'approche sociologique	
CSST 2 de présentation et de validation	4-juin-13
Travail sur l'architecture du site internet et les bases cartographiques	mai/juin 2013
Réunion de coordination	
Journées de terrain communes	juin-13
COPI de lancement	27-juin-13
Ouverture du site internet	
Mise en place des modules cartographiques	
Mise en place des modules participatifs	
<b>2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage). Calage de l'arborescence du site internet</b>	
Approche des perceptions culturelles (dimension patrimoniale et emblématique du territoire, reconnaissance culturelle)	
Réflexion sur les ensembles et familles à l'échelle régionale et première ébauche des unités paysagères	
Préparation d'un carnet d'acteurs	juin-13
CSST 3 présentation du carnet d'acteurs, arborescence du site, orientations du travail de terrain et cadrage des fiches	11-juil.-13
Première évaluation des dynamiques pour définir la stratégie de visite de site	
Investigations de terrain + premières synthèses	juillet-septembre 2013
CSST 4 Préparation Séminaire + validation du livret acteurs + alimentation du site (profil régional, livret d'acteurs) + validation cartographie (+ présentation travaux stagiaire DREAL sur l'économie et les paysages )	17-sept.-13
réunion de cadrage sur la cohérence interrégionale (2 réunions)	

# DESSINE MOI UNE REGION...

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



Travail sur la mémoire du paysage:  
Dessinez schématiquement les Pays  
de la Loire avec les grands éléments  
identitaires paysagers qui vous  
viennent en mémoire.

Vu d'ici

4

## Définition d'une unité paysagère

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



La notion d'unité paysagère ne repose pas sur un paysage homogène car un paysage est fondamentalement hétérogène mais sur son caractère unique. Lorsqu'il s'agit de délimiter des unités, la principale difficulté est de faire la synthèse entre des caractères physiques, sociaux et dynamiques, qui chacun pris isolément formeraient des ensembles ne se superposant pas nécessairement. Aussi, l'unité paysagère se détermine par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnant.

Vu d'ici

5

## Lecture synthétique des atlas

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

### Pour partir des acquis...

Premières réflexion sur les unités paysagères existantes et identification des premières limites stables et des fusions potentielles:

1. Des unions trans-départementales lisibles (avec des sous-découpages induits : cf. haute vallée de l'Erdre)
2. Des unités qui préservent leur caractère à échelle régionale
3. Des divergences d'approches méthodologiques qui posent question (Sarthe?)
4. Des paysages urbains pas tous traités de la même manière (voir absents de certains atlas: Laval, le Mans...)
5. Des Unités composites de frange qui posent question notamment par rapport au rythme de développement des métropoles
6. Des limites liées à des arbitrages départementaux qu'il faudra redéfinir (ex du vignoble nantais)

Vu d'ici

6



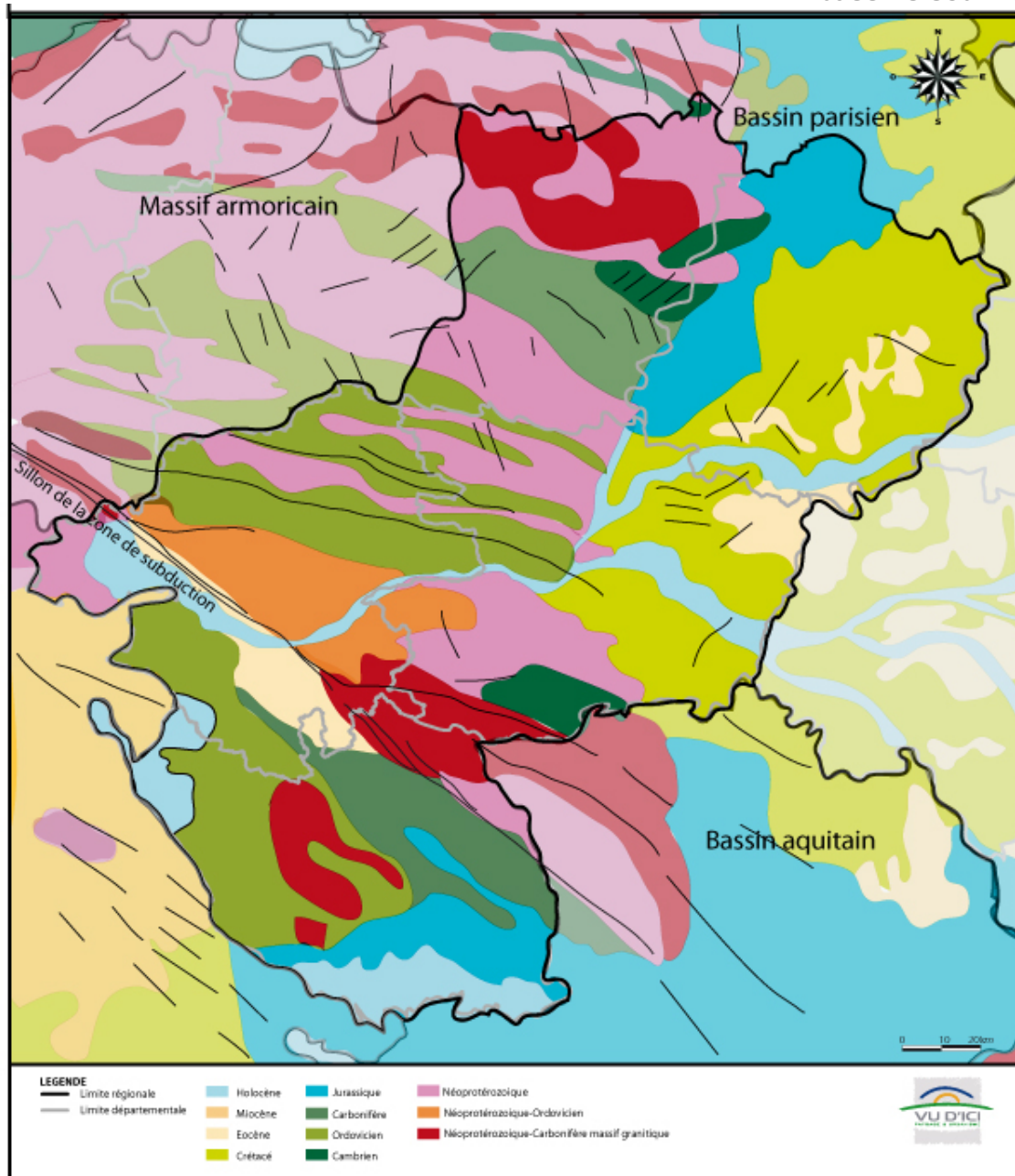
## Le socle physique ou l'assiette paysagère:

1. Une géologie dessinée par la rencontre entre le massif armoricain et les grands bassins sédimentaires
2. Un relief dessiné par l'eau peu élevé mais contrasté
3. Une Occupation du sol qui profile de grandes entités homogènes



## Une géologie dessinée par la rencontre entre le massif armoricain et les grands bassins sédimentaires

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

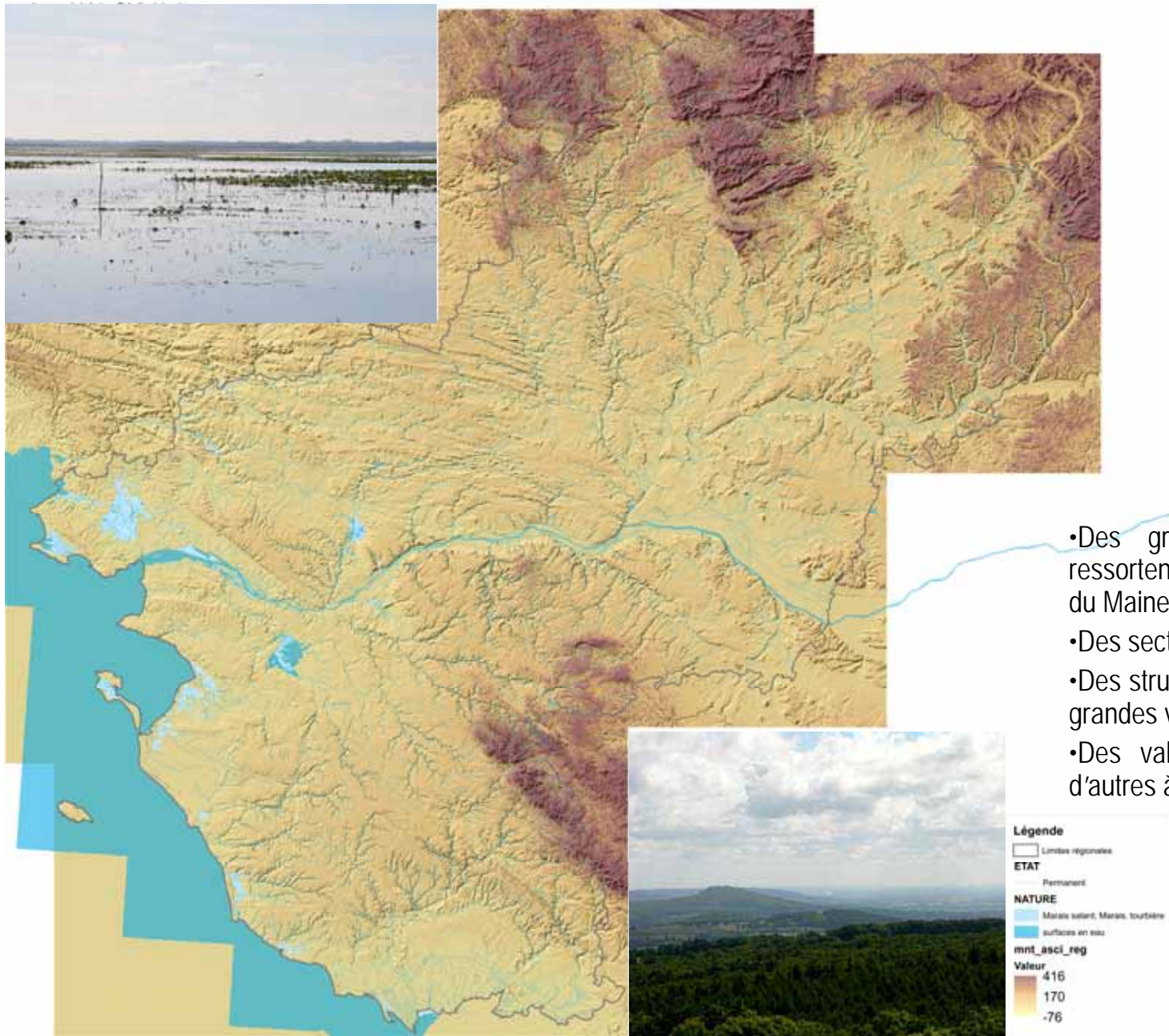


- La zone de subduction armoricaine déterminante dans les directions structurantes imposées au paysage dans la moitié sud de la région (sillons de Bretagne, Guérande, le Croisic, Noirmoutier, Yeu)
- Des directions de plissements plus est ouest dans le Segréen et le Castelbriantais
- Le Maine et Loire et la Sarthe voient l'amorce du bassin parisien (cuesta et buttes témoins) tandis que le sud Vendée est tourné vers le bassin aquitain
- Des massifs granitiques marquants au nord
- Le quaternaire a redessiné toutes les zones d'effondrement (marais) et la configuration des terrasses alluviales les plus marquantes à l'échelle régionale (Loire, Loir, Sarthe)



## Un relief dessiné par l'eau peu élevé mais contrasté

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



- Des grands massifs collinaires qui ressortent : Les collines vendéennes et du Maine
- Des secteurs à relief orienté
- Des structures horizontales des fonds de grandes vallées et de marais
- Des vallées qui s'imposent plus que d'autres à l'échelle régionale

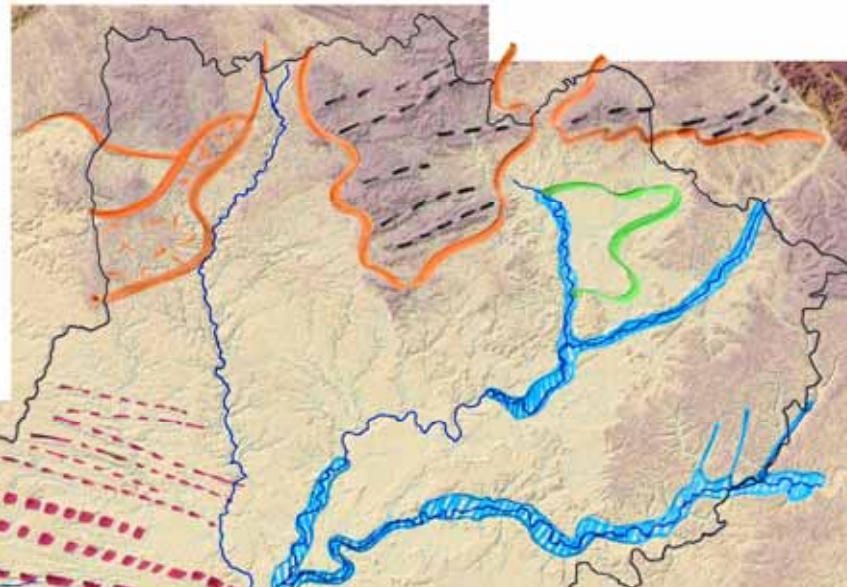
Vu d'ici

9

atlas des pays de la Loire - Echelle régionale

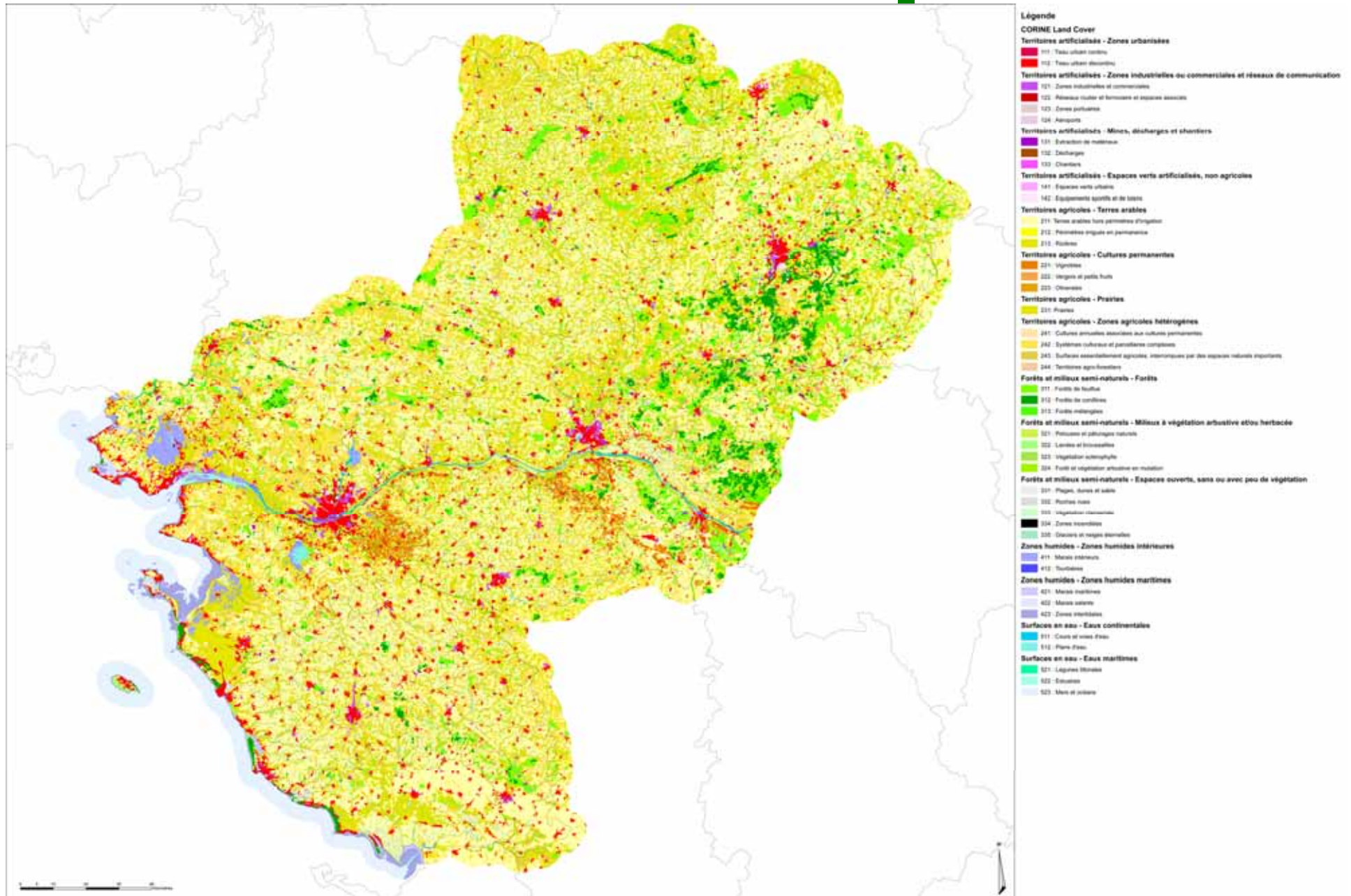


# Carte du relief et de l'hydrographie interprétés



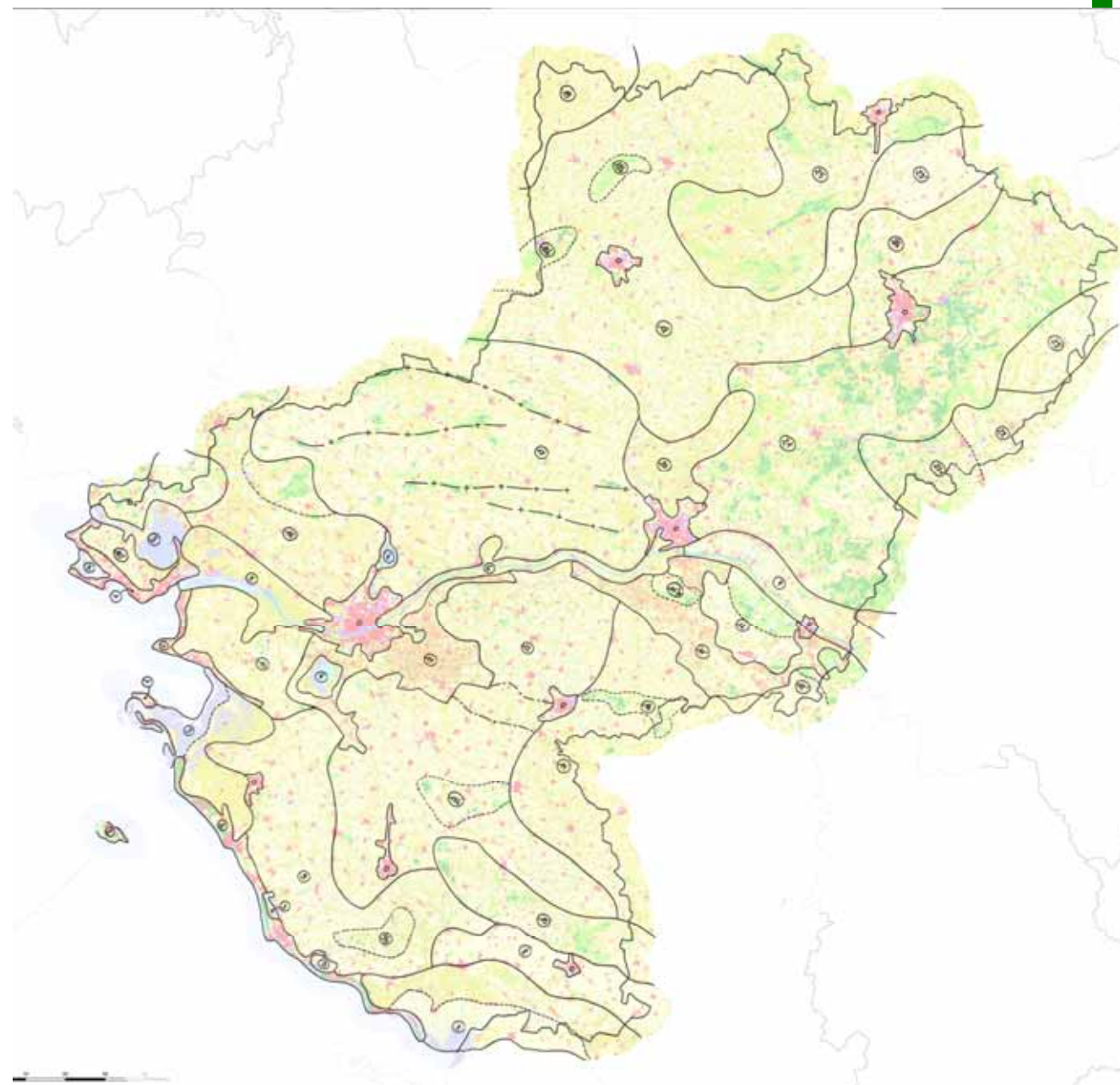
# Une Occupation du sol qui profile de grandes entités homogènes

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



## Une Occupation du sol qui profile de grandes entités homogènes

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



- Grandes agglomérations
- 1. Frange littorale urbanisée
- 2. Frange littorale urbanisée boisée
- 3. Marais littoraux et retro-littoraux
- 4. Marais intérieurs
- 5. Loire et marais d'estuaire
- 6. Couloir ligérien
- 7. Plaine maraîchère habitée de la Loire
- 8. Plaine céréalière
- 9. Bocage rétro-littoral semi ouvert habité (+ enclaves boisées)
- 10. bocage rétro-littoral bâti boisé (+ enclaves boisées) 10' sous pression urbaine 10'' boisé
- 11. Vignobles
- 12. Plaine céréalière boisée
- 13. Système bocager complexe semi ouvert à bourgs développés avec zones d'activités (vallées créant des ruptures lisibles dans l'occupation du sol)
- 14. Système bocager complexe denses à bourgs développés avec zones d'activités
- 15. Système bocager dense habité boisé et orienté
- 16. Bocage habité avec frange sous pression
- 17. Bocage semi ouvert habité à boisements orientés
- 18. Bocage semi ouvert habité
- 19. Bocage à petits bourgs sans boisements
- 20. Bocage habité boisé alternant avec des lanières prairiales de fond de vallée
- 21. Alternance d'ensembles forestiers et de macro-clairières habitées
- 22. Cultures ponctuées de boisements, habités avec zones d'activités et vergers
- 23. Grandes cultures plus ou moins habitées
- 24. Alternance de cultures et de systèmes bocagers semi ouverts habités
- 25. Langues forestières et bocage

Variations autour du bocage

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



Les grands ensembles forestiers  CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire 



Les prairies inondables ou les pâtures de marais

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



Vignoble et maraichage

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire







Les ensembles urbains côté face  CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



Les ensembles urbains côté pile

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



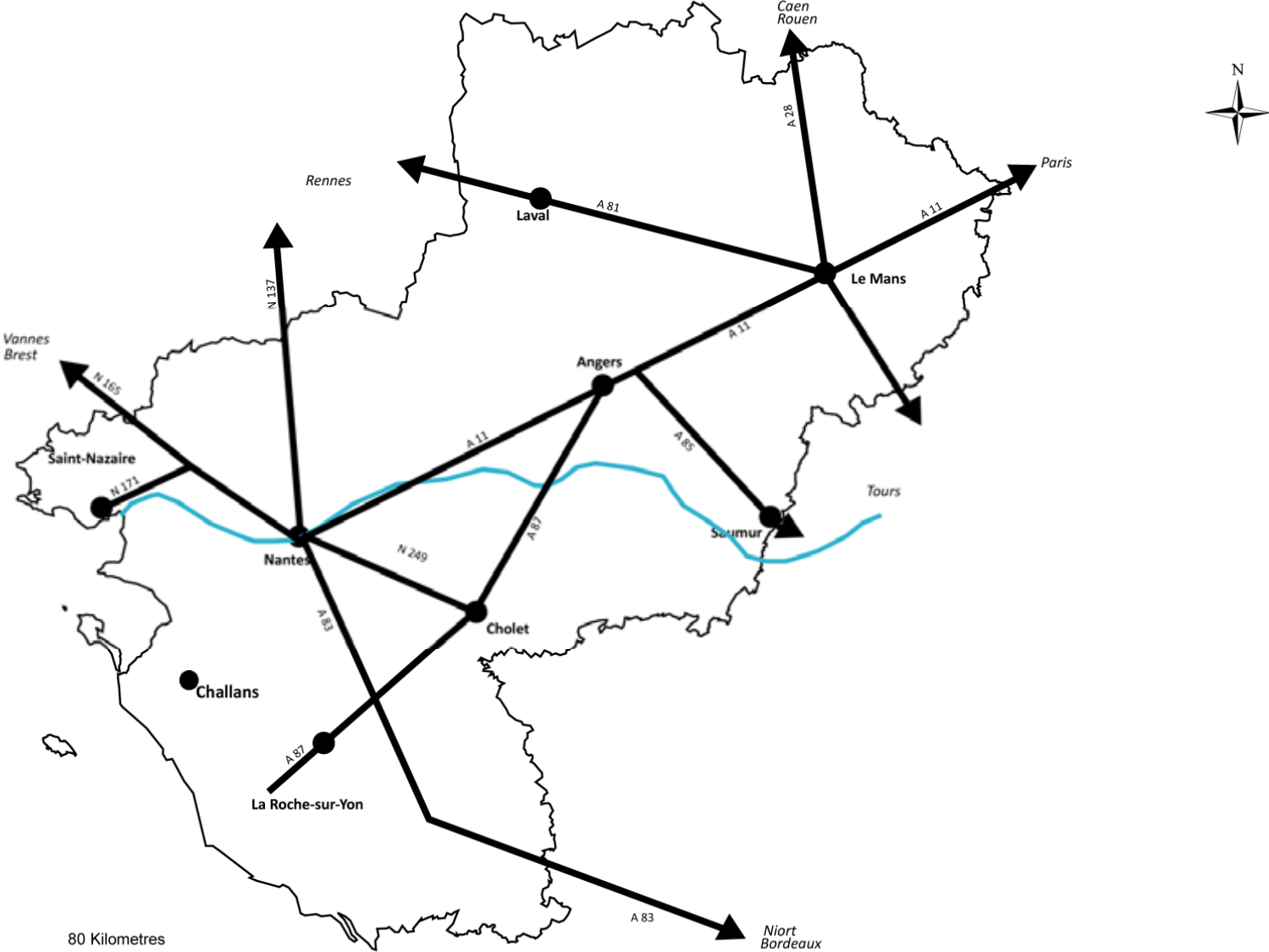


## L'armature et les dynamiques territoriales:

1. Clés de lecture du territoire
2. L'occupation urbaine du territoire
3. L'occupation humaine du territoire
4. Les dynamiques démographiques et constructives
5. Compréhension des dynamiques urbaines et de la pression induite sur le territoire
6. Les dynamiques agricoles
7. L'armature viaire et les pôles économiques régionaux

# Clé de lecture du territoire

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

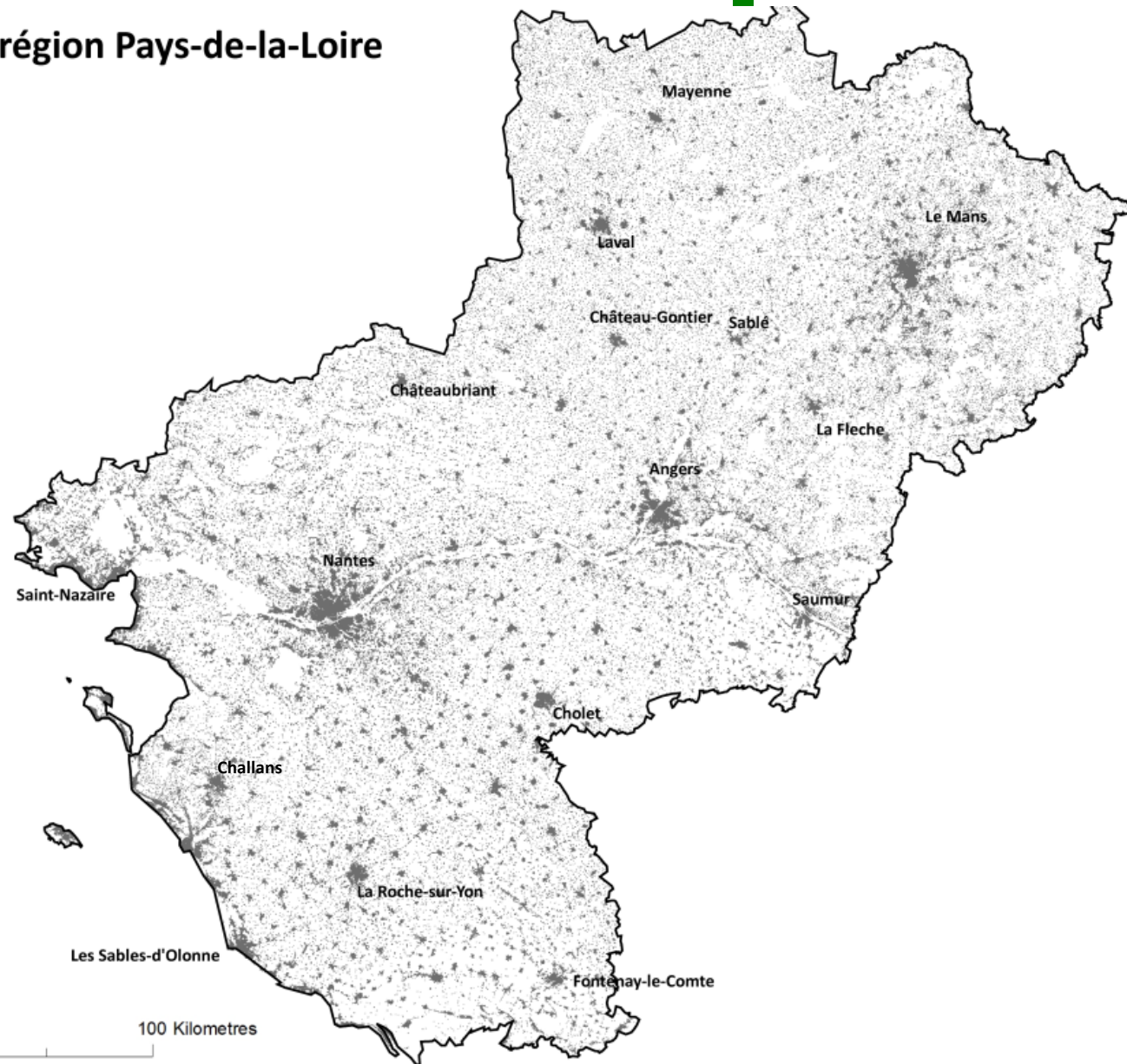


# Une occupation urbaine du territoire

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

## Tache bâtie en région Pays-de-la-Loire

(Source: IGN, BD TOPO)



# Une occupation urbaine du territoire

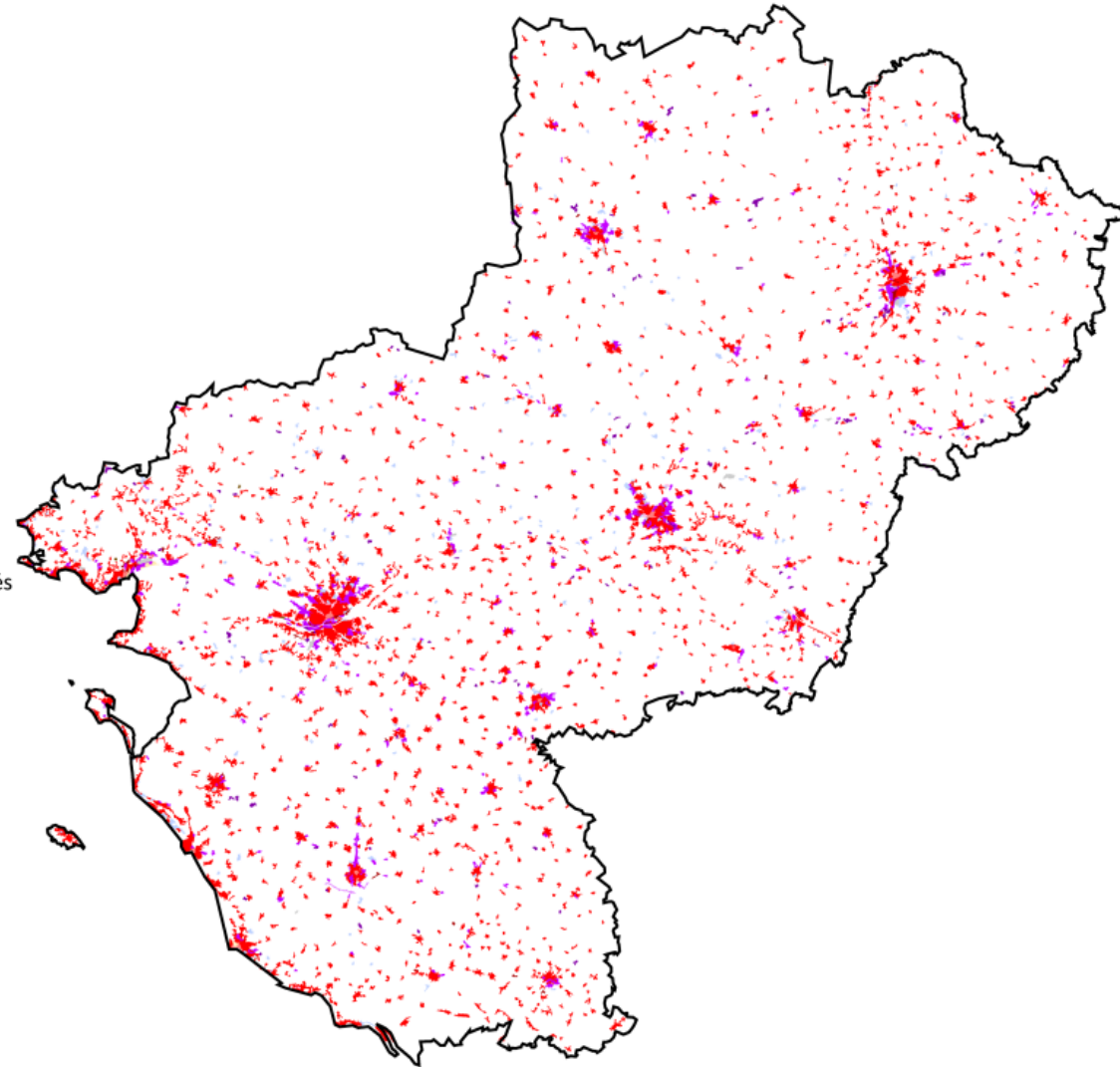
CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire

## Territoires artificialisés en région Pays-de-la-Loire

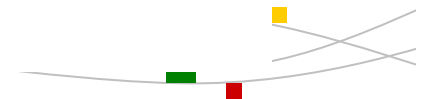
(Source: Corine Land Cover, 2006)

### Légende

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire et espaces associés
- Zones portuaires
- Aéroports
- Extraction de minéraux
- Décharges
- Chantiers
- Espaces verts urbains
- Equipements sportifs et de loisirs

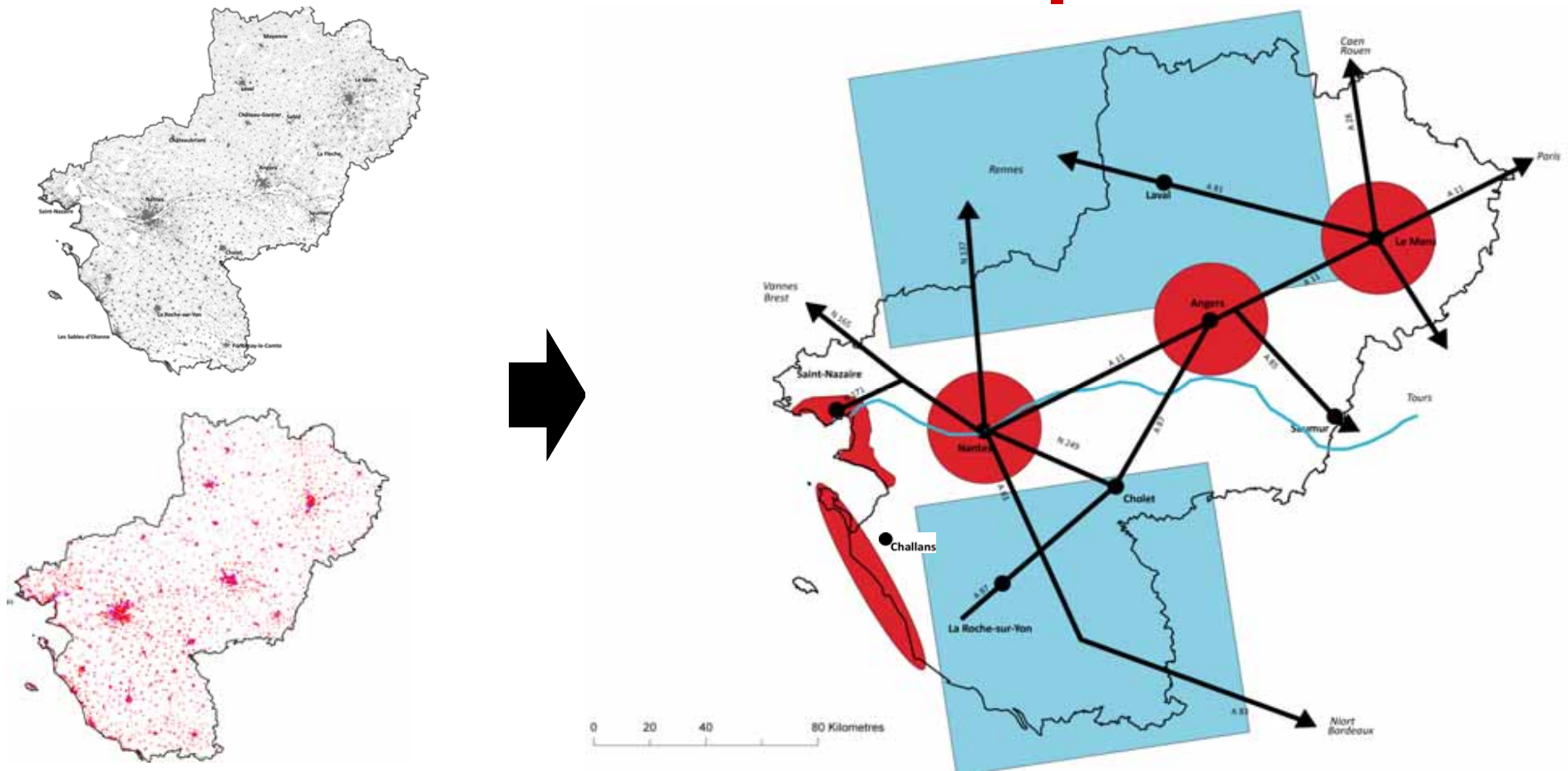


0 30 60 120 Kilometres



# Une occupation urbaine du territoire

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

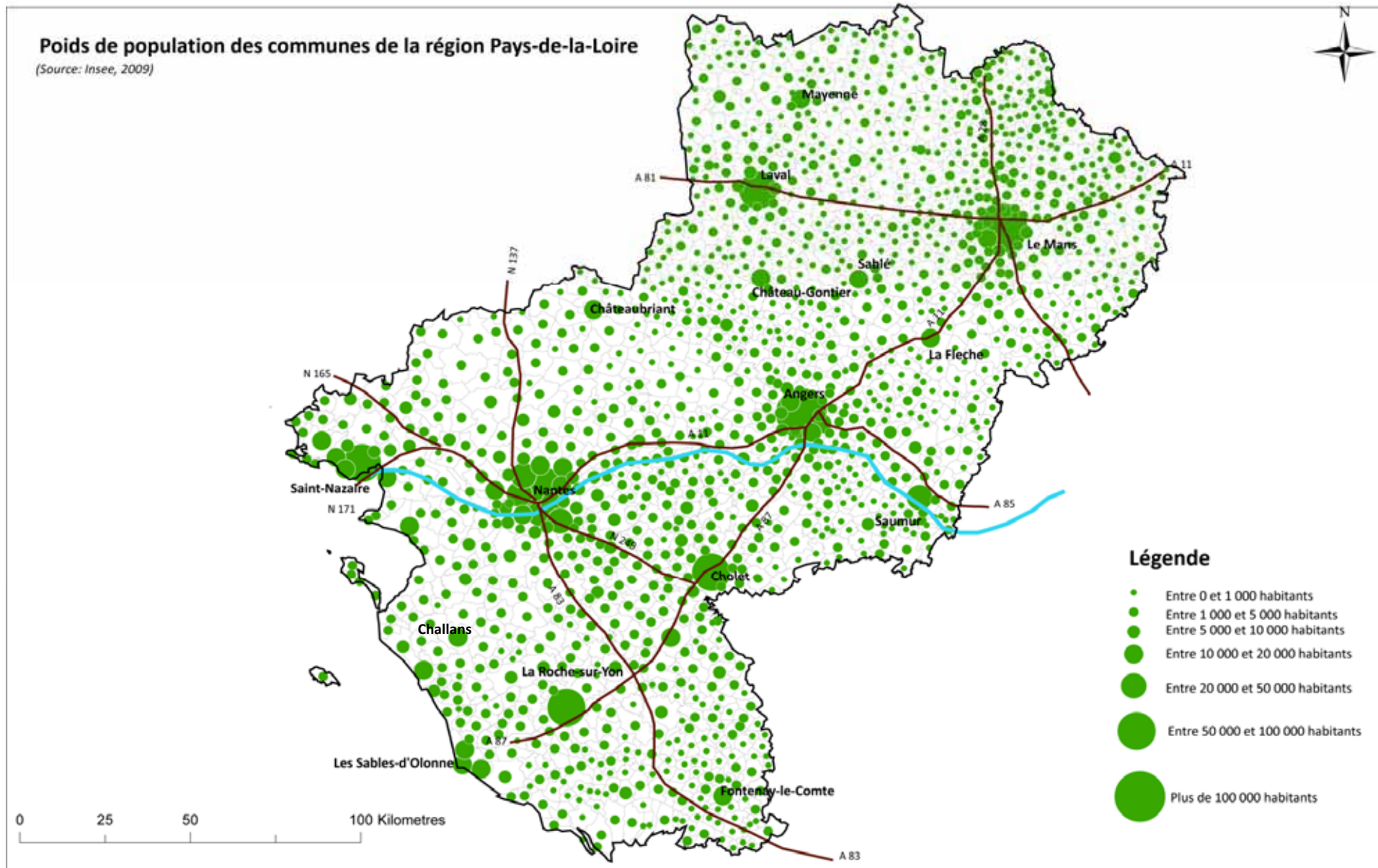


- La présence de la Loire et celle de l'Autoroute se matérialisent par des polarités structurantes et non par un continuum
- 3 grands pôles susceptibles de représenter une unité paysagère conséquente : Nantes, Angers, Le Mans
- Une Frange littorale particulièrement marquée
- 2 phénomènes de dispersion du bâti : habitat semi-dispersé, structuré par des bourgs en Vendée, mitage des habitations en Mayenne et frange Nord-Ouest de la région



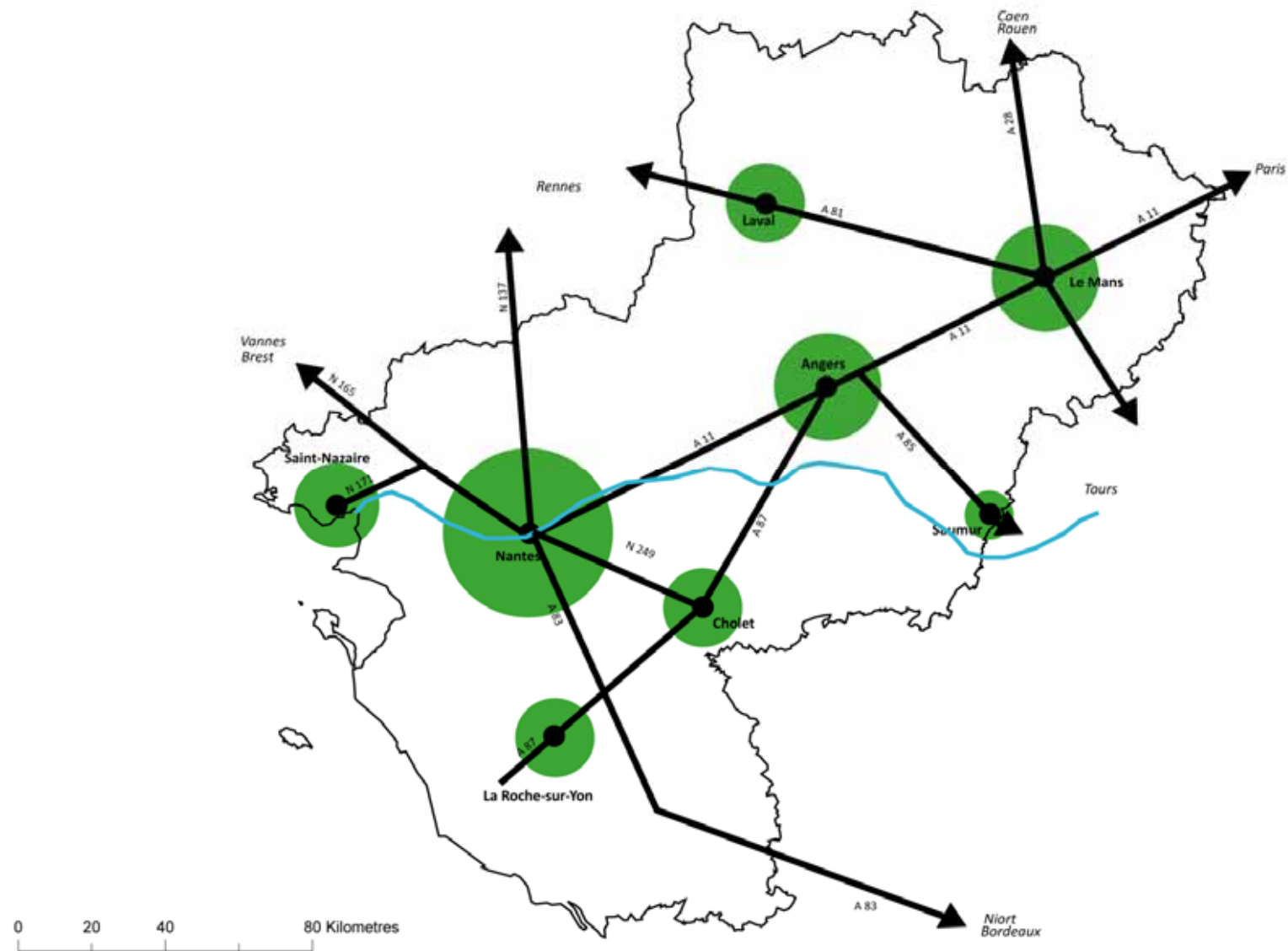
# Une occupation humaine du territoire

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



# Une occupation humaine

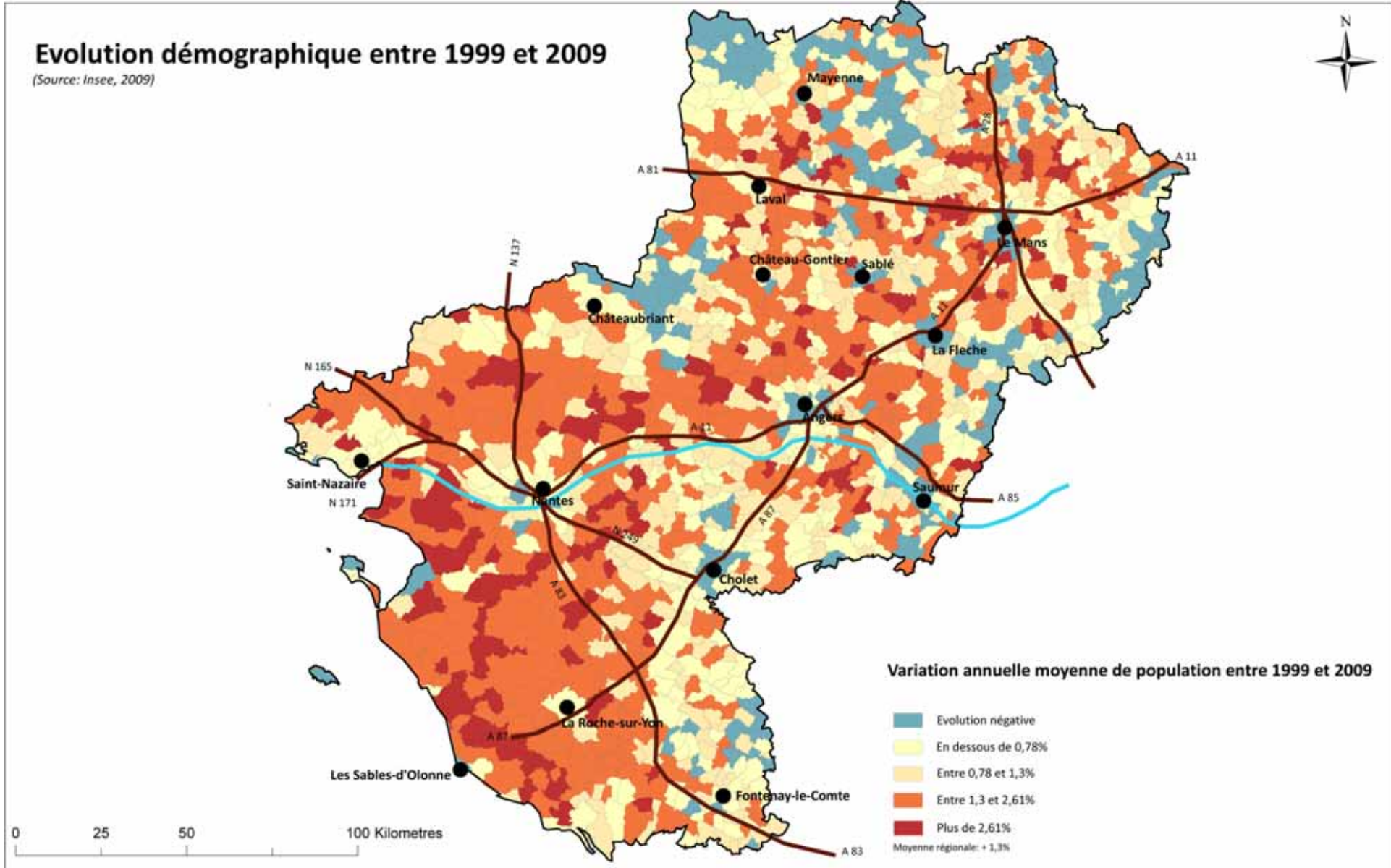
CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



8 grands pôles de population : Nantes, Angers, Le Mans, St Nazaire, La Roche-sur-Yon, Laval, Cholet, Saumur

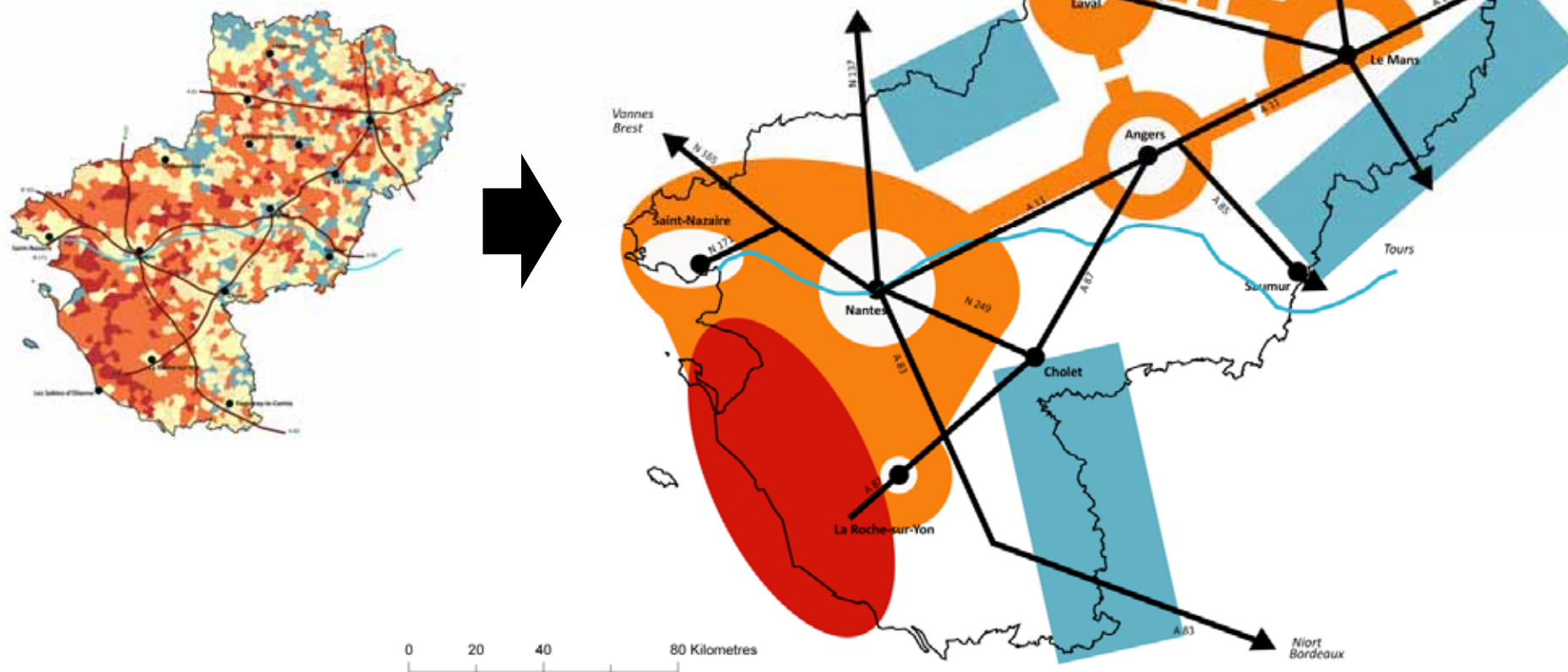
# Les dynamiques

■ CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire  
■



# Les dynamiques démographiques

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



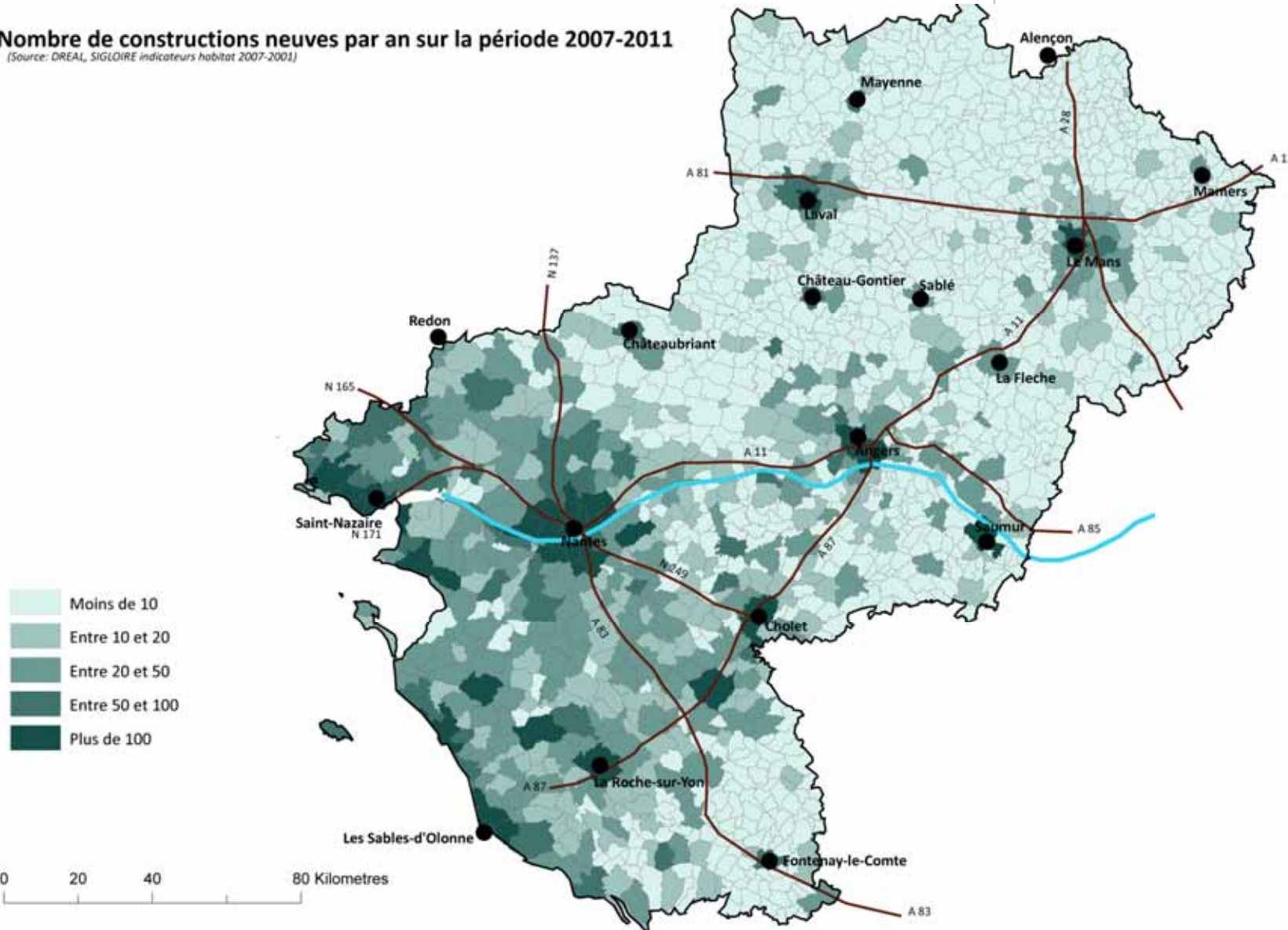
- Une périurbanisation qui s'éloigne des polarités
- Dynamique clairement marquée sur l'aire d'influence nantaise qui se combine à l'attractivité de la frange littorale
- Perte d'habitants sur les franges

# Les dynamiques constructives

■ CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire  
■

### Nombre de constructions neuves par an sur la période 2007-2011

(Source: DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

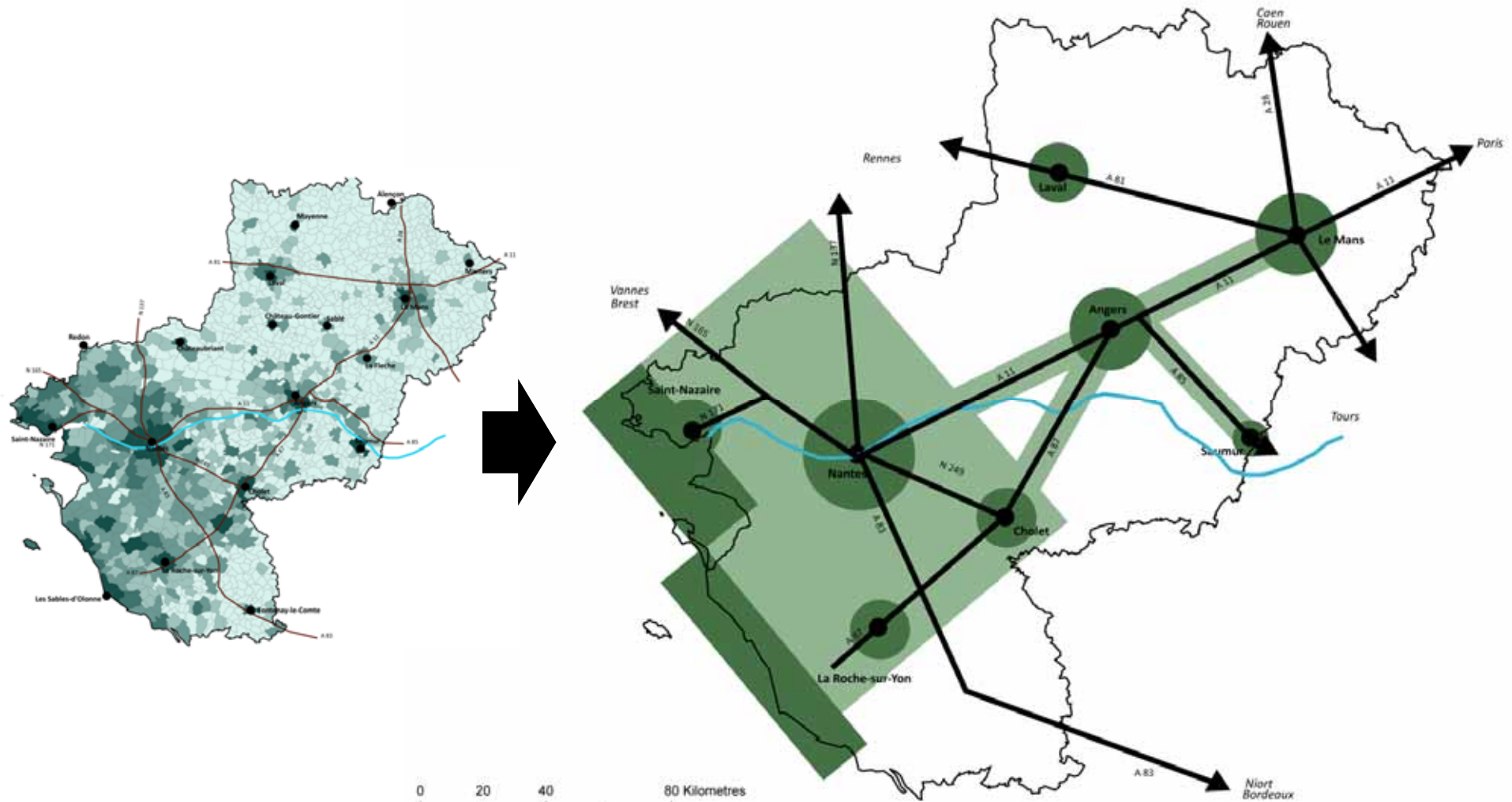


- Moins de 10
- Entre 10 et 20
- Entre 20 et 50
- Entre 50 et 100
- Plus de 100

Vu d'ici

# Les dynamiques constructives

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



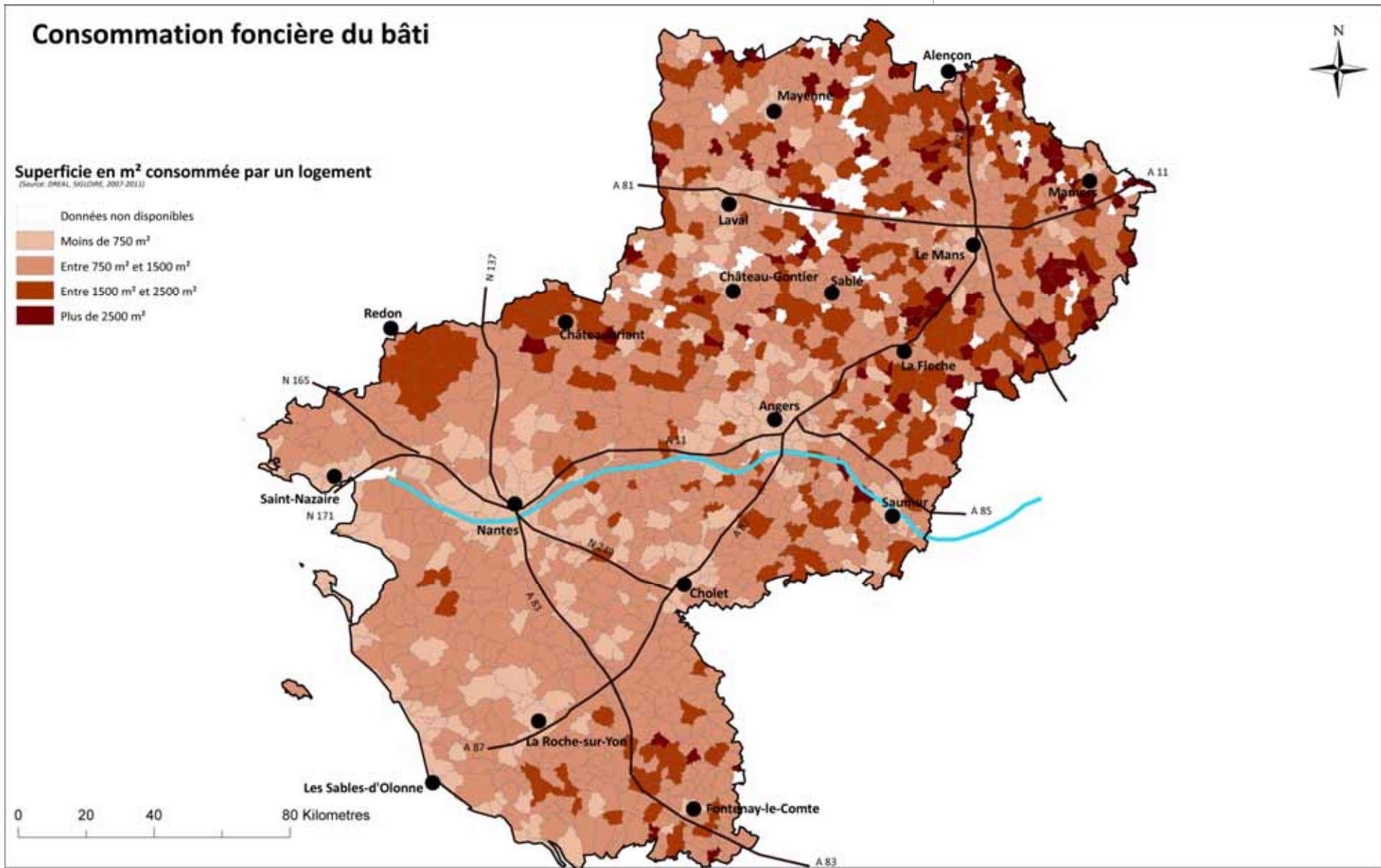
- Clivage Nord-Est/Sud-Ouest: Rythme de construction plus élevé sur la frange littorale l'aire d'influence nantaise
- Constructions plus nombreuses le long de certains axes de communication

# Consommation foncière du bâti

## Superficie en m<sup>2</sup> consommée par un logement

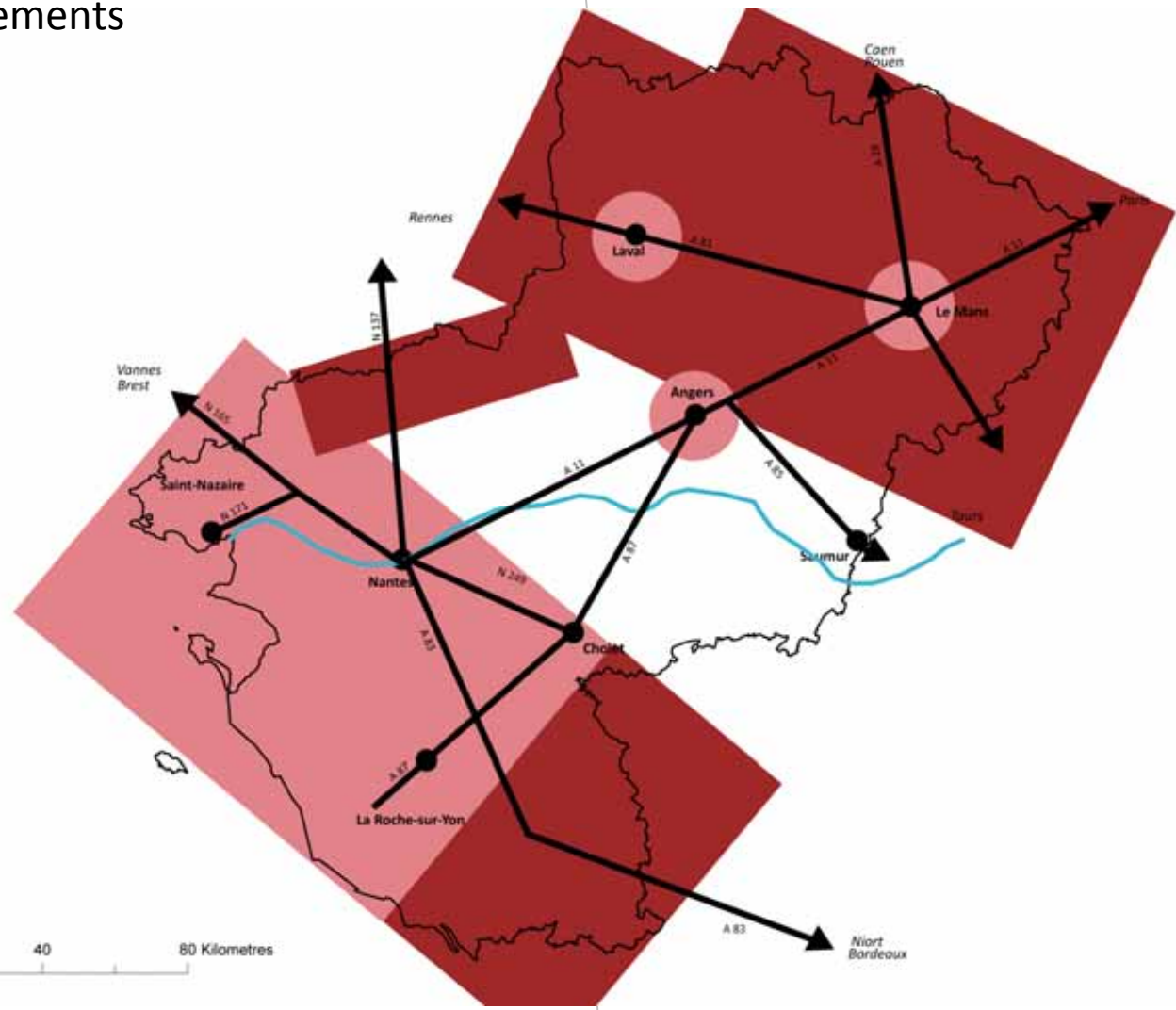
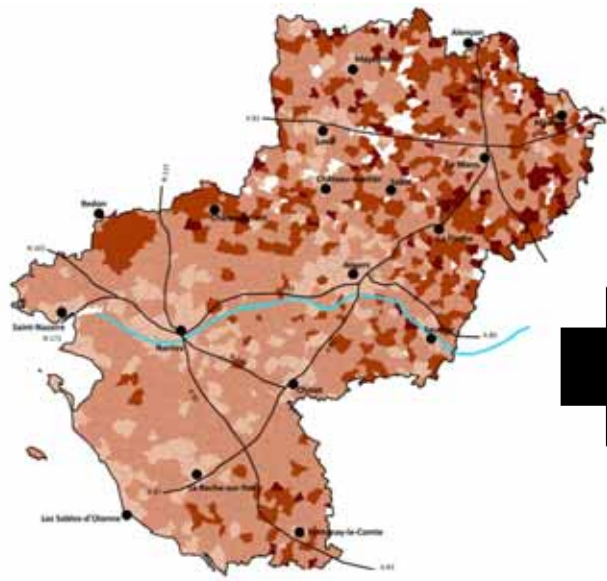
(Source: DREAL, SIGLOIRE, 2007-2011)

- Données non disponibles
- Moins de 750 m<sup>2</sup>
- Entre 750 m<sup>2</sup> et 1500 m<sup>2</sup>
- Entre 1500 m<sup>2</sup> et 2500 m<sup>2</sup>
- Plus de 2500 m<sup>2</sup>



# Consommation foncière des logements

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

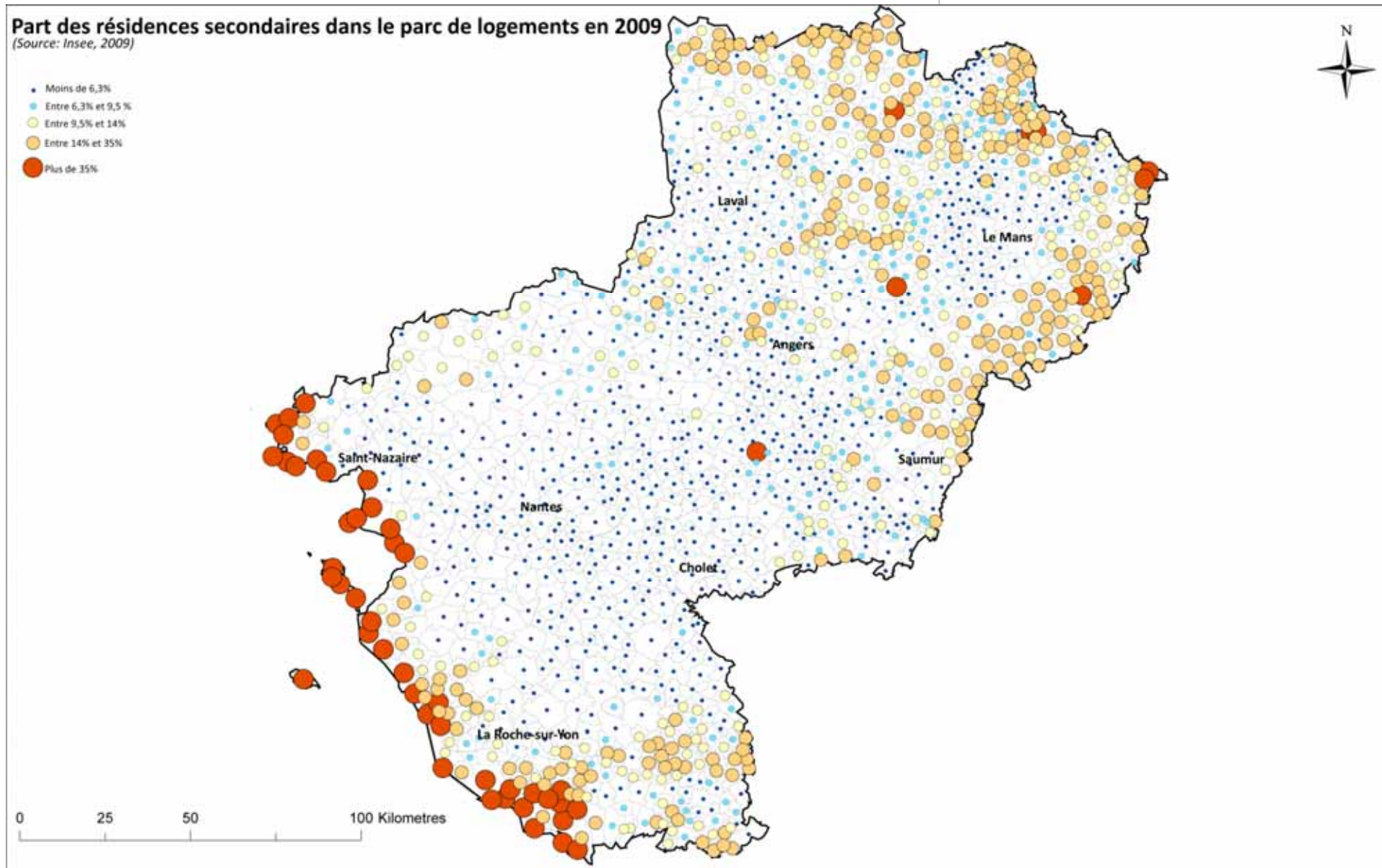


- Densité du bâti plus fortes à l'Ouest (aire d'influence nantaise et littoral) et sur les polarités urbaines
- Des structurations urbaines très lâches au Nord-Est (Mayenne, Sarthe) et au sud Vendée
- Plus on construit, moins on consomme de foncier par logement... et inversement



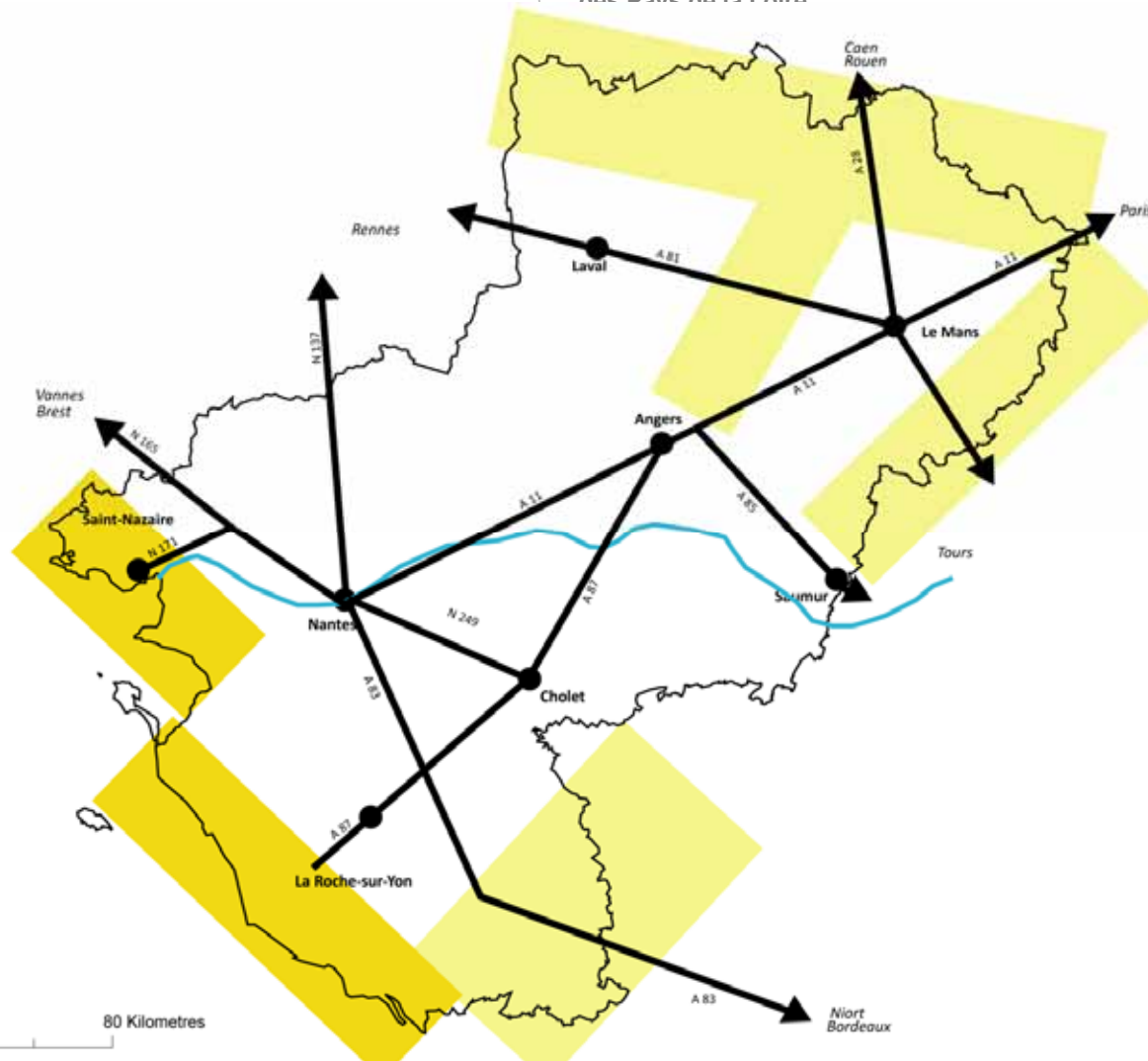
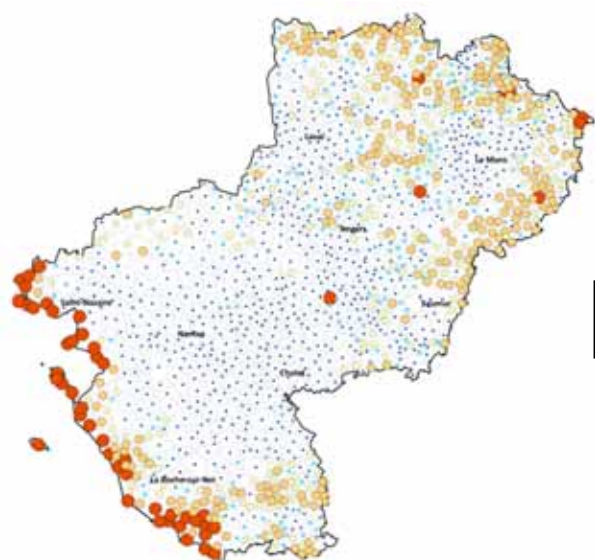
# Les fonctionnements humains

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire



# Les fonctionnements humains

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

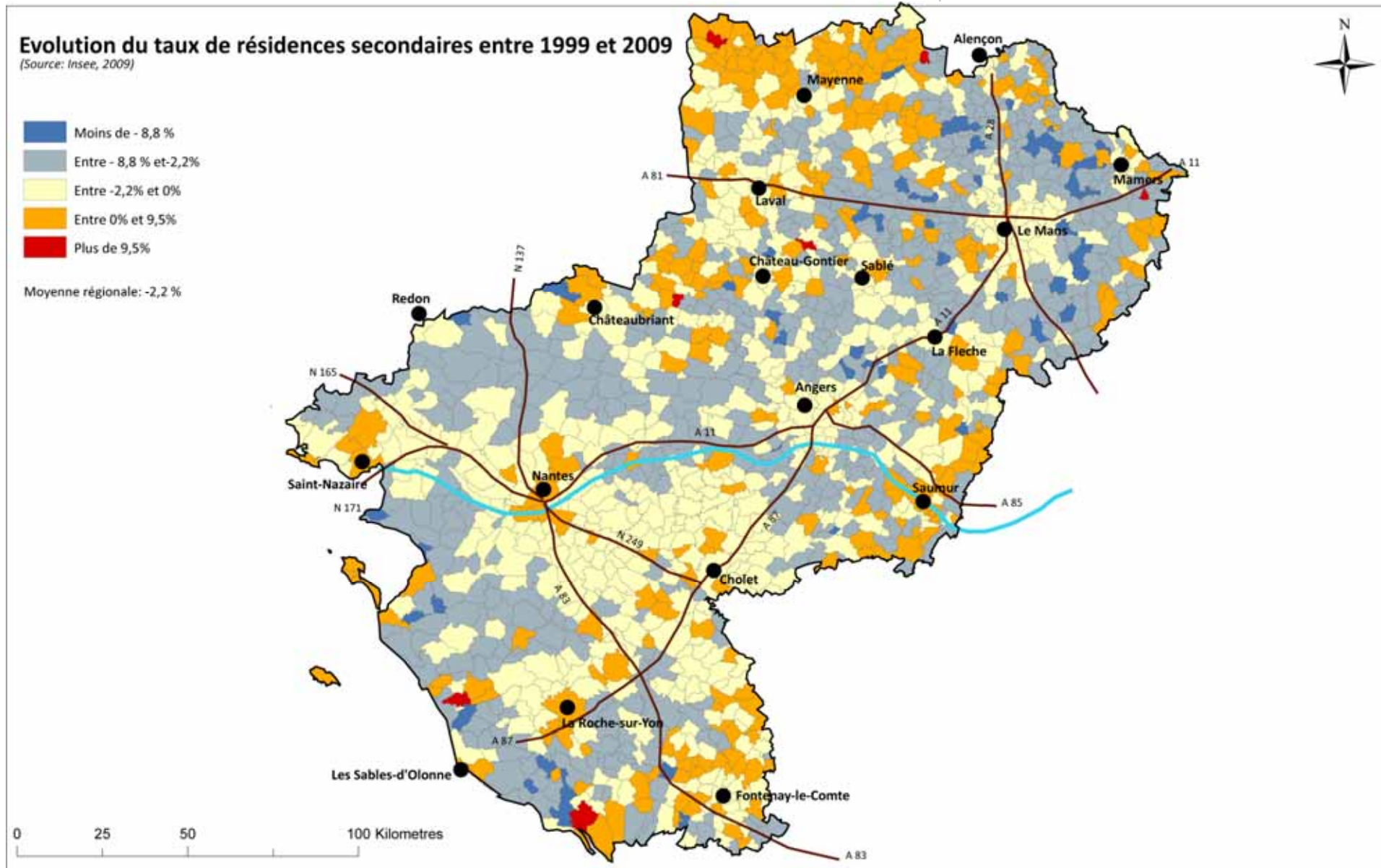


- Frange littorale concernée par une part de résidences secondaires importante : attrait du cadre paysager
- Nord de la région et sud-Vendée également concerné, cumul des phénomènes suivants :
  - Attrait du cadre paysager
  - Foncier moins élevé
  - Proximité de la métropole Parisienne

Vu d'ici

# Les fonctionnements humains

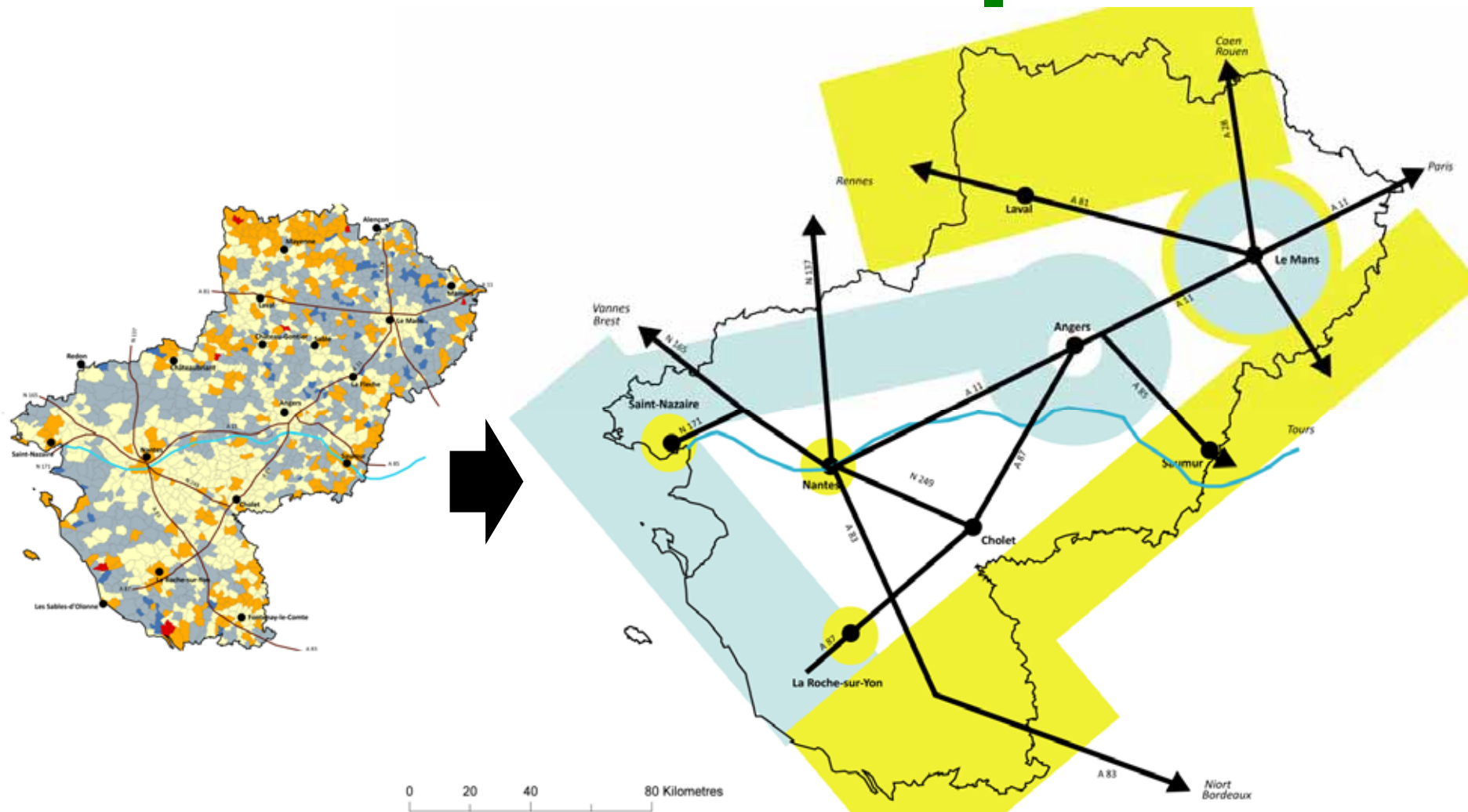
CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



VU D'ICI

# Les fonctionnements humains

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



- Baisse des résidences secondaires sur la frange littorale : annualisation des occupations
- Baisse des résidences secondaires dans le périurbain: Augmentation de la pression foncière et « effet crise »
- Sur les franges de la région augmentation des résidences secondaires : Recherche d'un cadre de vie non périurbain, Prix du foncier plus attractif



# Zonage en aires urbaines 2010

(Source: Insee, 2010)

Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

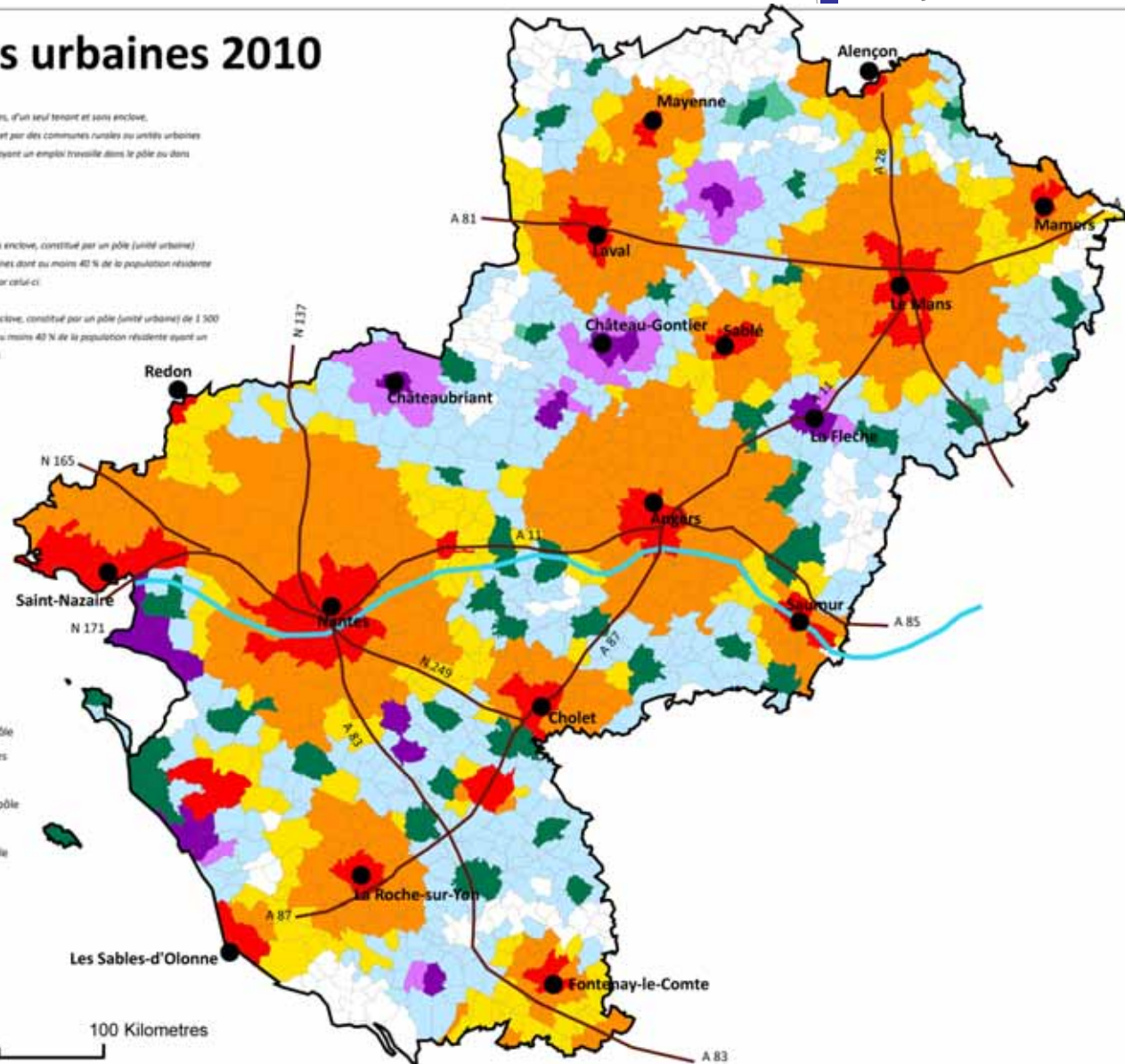
Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## Typologie des Aires Urbaines en 2010

- Commune appartenant à un grand pôle
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- Commune appartenant à un moyen pôle
- Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
- Commune appartenant à un petit pôle
- Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune hors influence des pôles

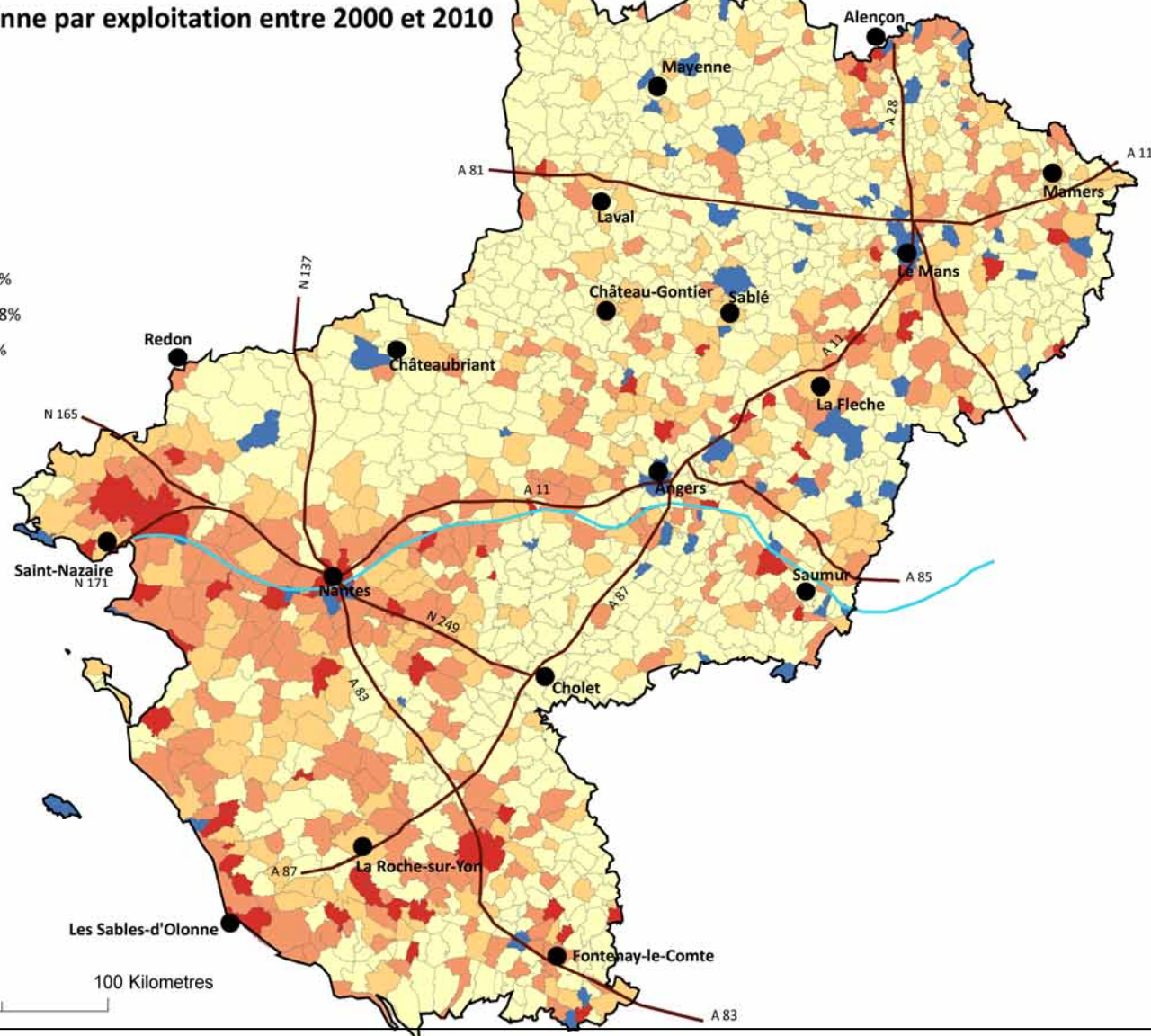
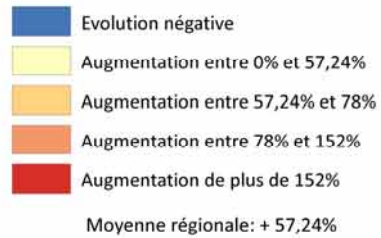


Peu d'effet « conurbation fonctionnelle » en dehors de l'agglomération Nantes St-Nazaire

Vu d'ici

## Evolution de la SAU moyenne par exploitation entre 2000 et 2010

(Source: Agreste, 2010)



0 25 50 100 Kilometres

Un développement de l'agriculture des grandes parcelles corrélé aux secteurs de pression foncière (aire d'influence nantaise, frange littorale, A11)

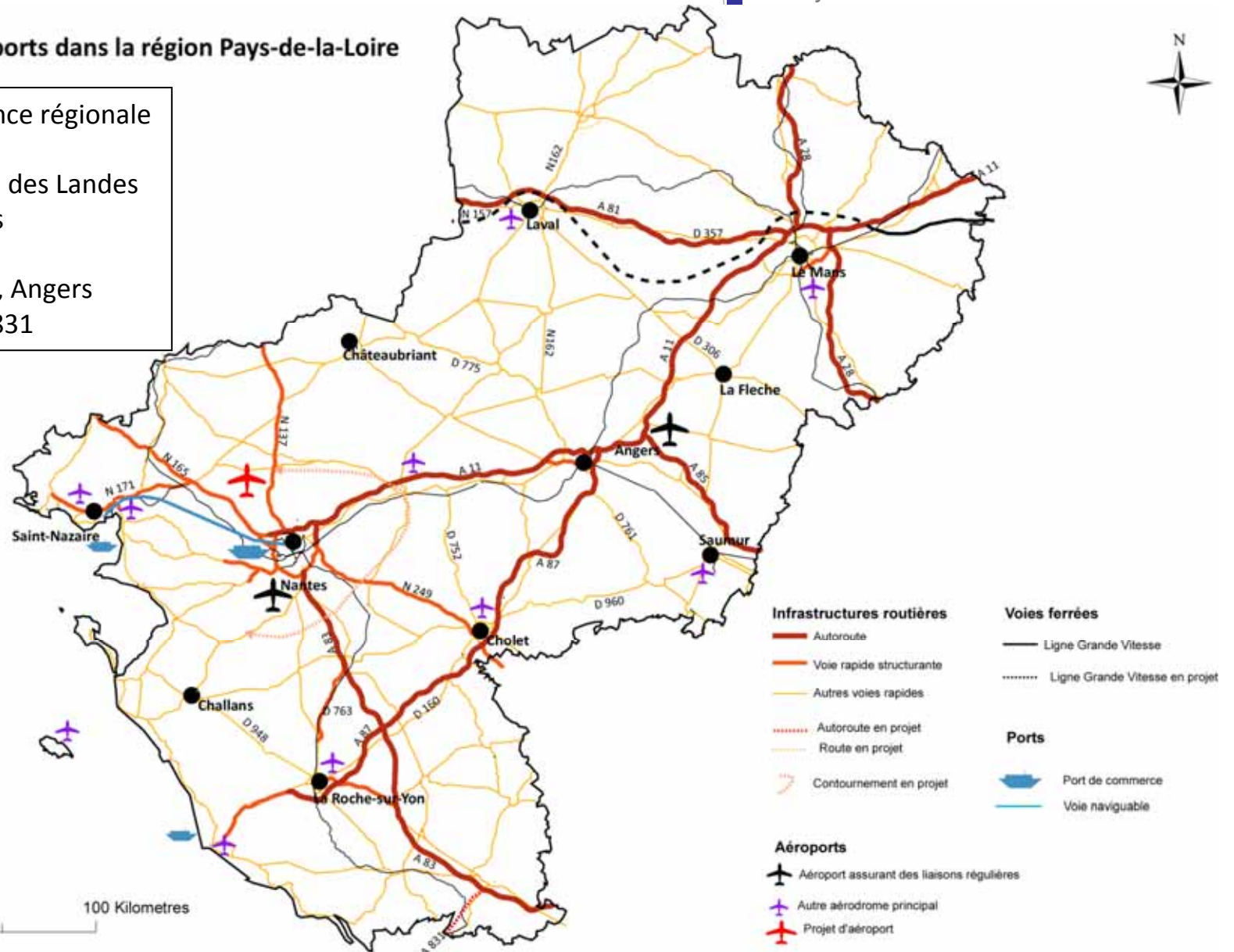
Vu d'ici

38

## Infrastructures de transports dans la région Pays-de-la-Loire

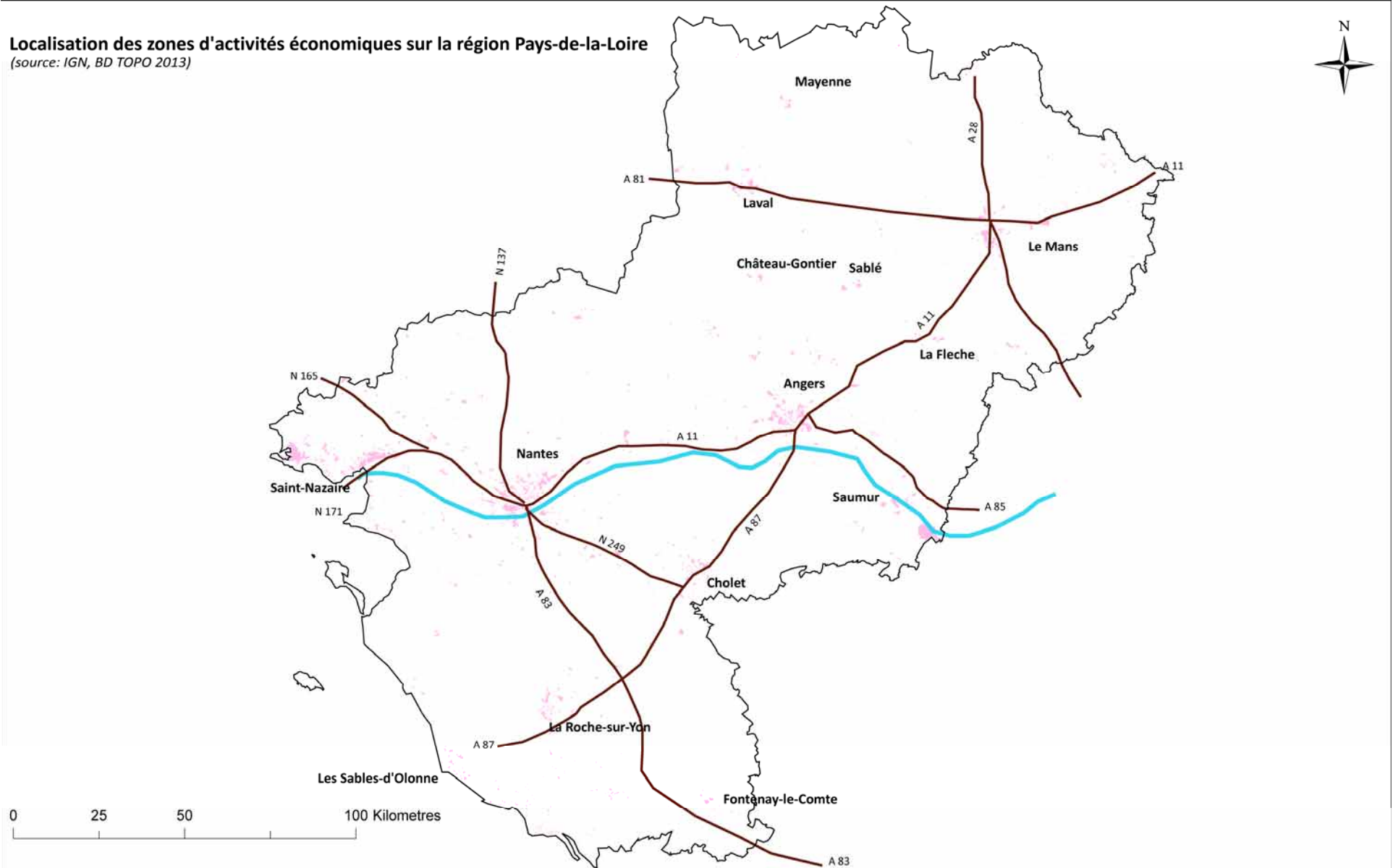
Des projets d'importance régionale impactant le paysage :

- Aéroport Notre Dame des Landes
- LGV Le Mans - Rennes
- Contournements des agglomération Nantes, Angers
- Projet d'Autoroute A831



### Localisation des zones d'activités économiques sur la région Pays-de-la-Loire

(source: IGN, BD TOPO 2013)



Des zones d'activités économiques correspondant au principaux pôles urbains avec cependant une surreprésentation du secteur de Saint-Nazaire

Vu d'ici

40



## Les paysages institutionnalisés

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire

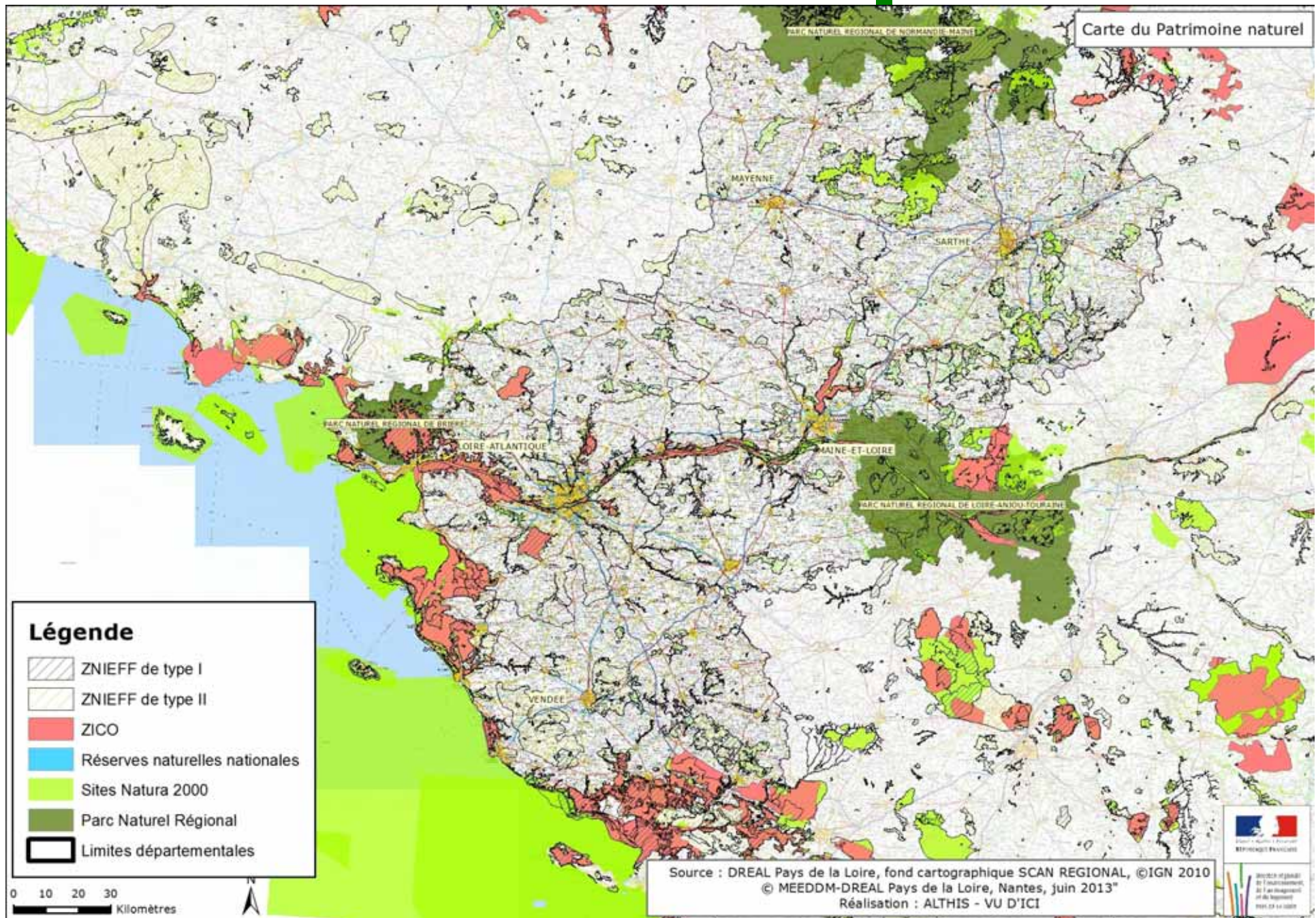


Les sites reconnus ayant fait l'objet d'une protection au titre du patrimoine naturel, paysager et/ou architectural:

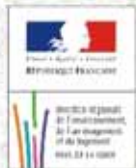
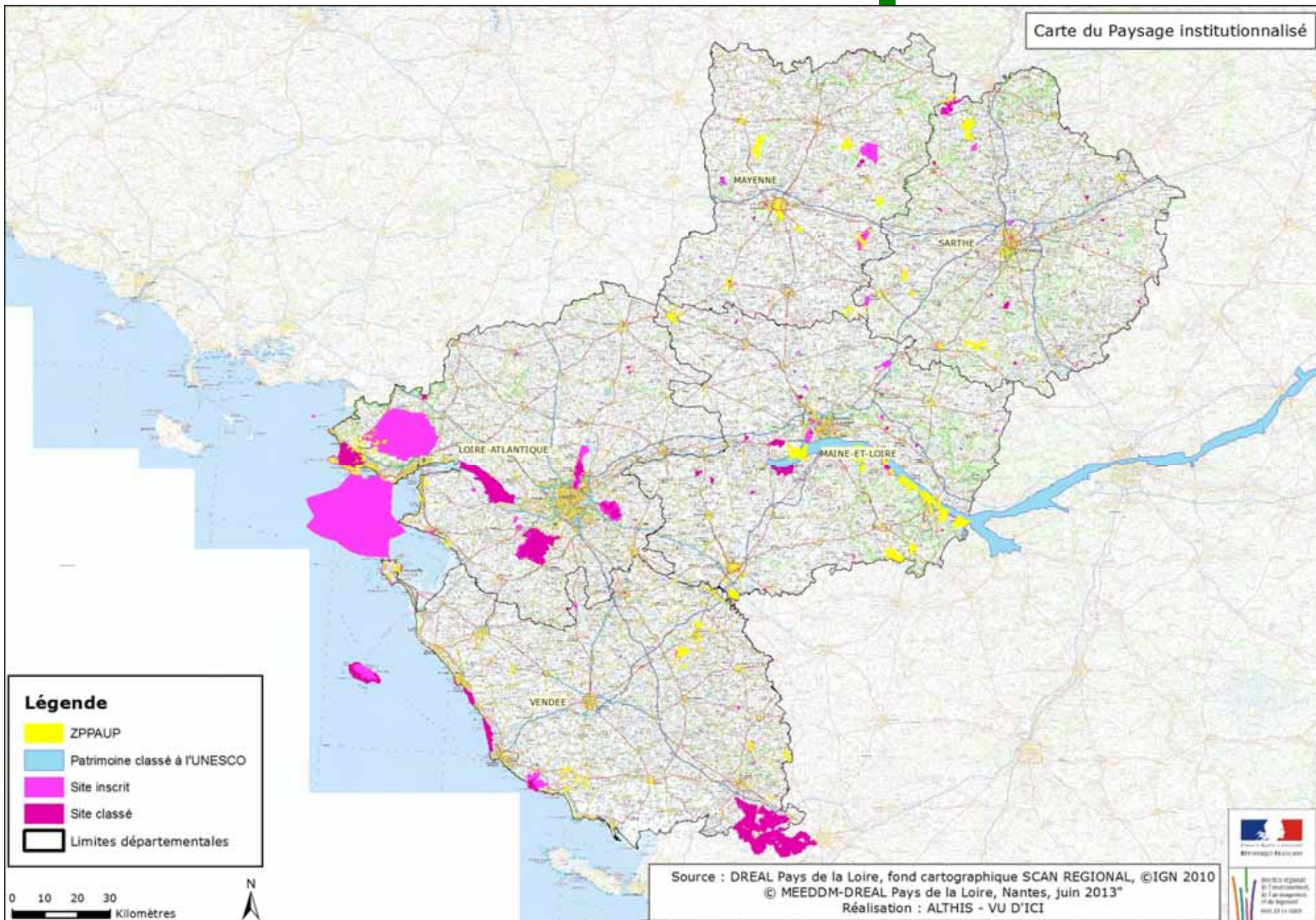
- Une surreprésentation des sites liés à l'eau et notamment le val de Loire
- Une présence importante des collines boisées

Vu d'ici

41



Carte du Paysage institutionnalisé





## Ensembles et familles de paysages

Deux types de regroupements sont possibles : par contiguïté et par ressemblance.

C'est une agrégation spatiale d'unités continues (Echelle : du 250 000 au 1 000 000°)

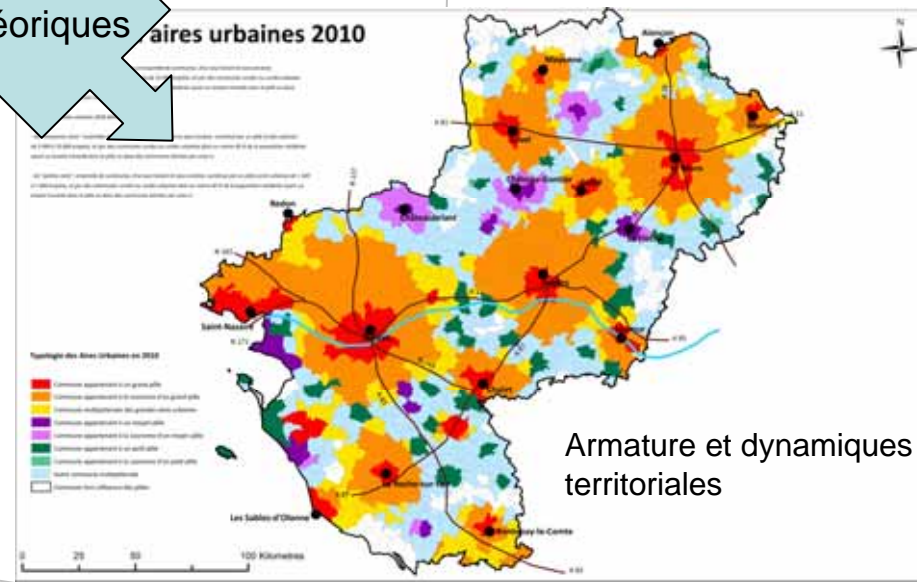
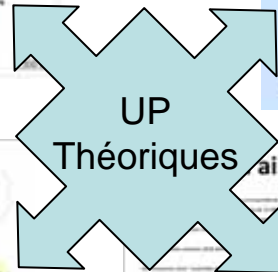
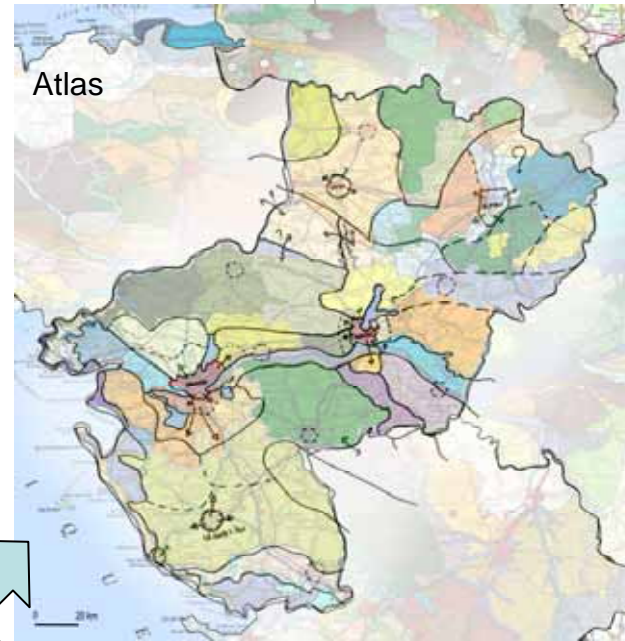
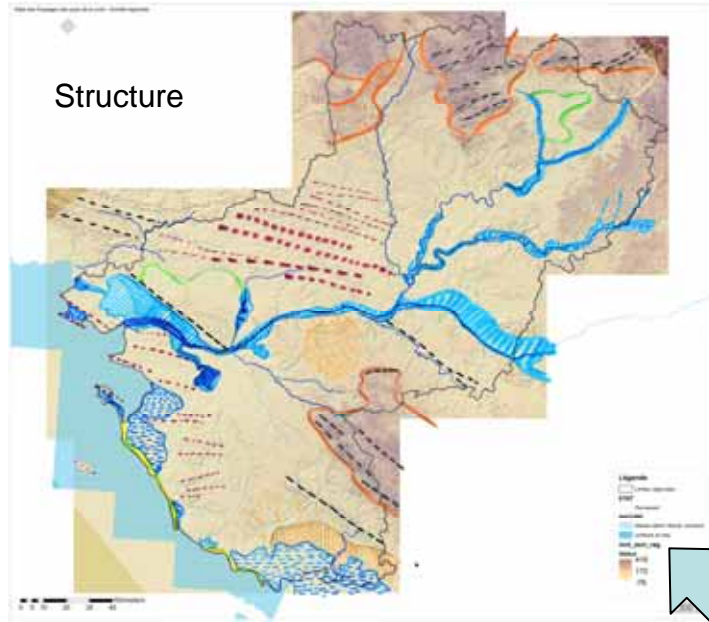
### Famille :

Regroupement par ressemblance, proximité sémantique

Pas d'échelle mais il faut alors préciser le (ou les) critère(s) d'identification de la famille : Ces regroupements peuvent être effectués selon différentes approches qui peuvent être croisées : les formes du territoire (morphologie, géomorphologie, ...), les perceptions sociales, les dynamiques.

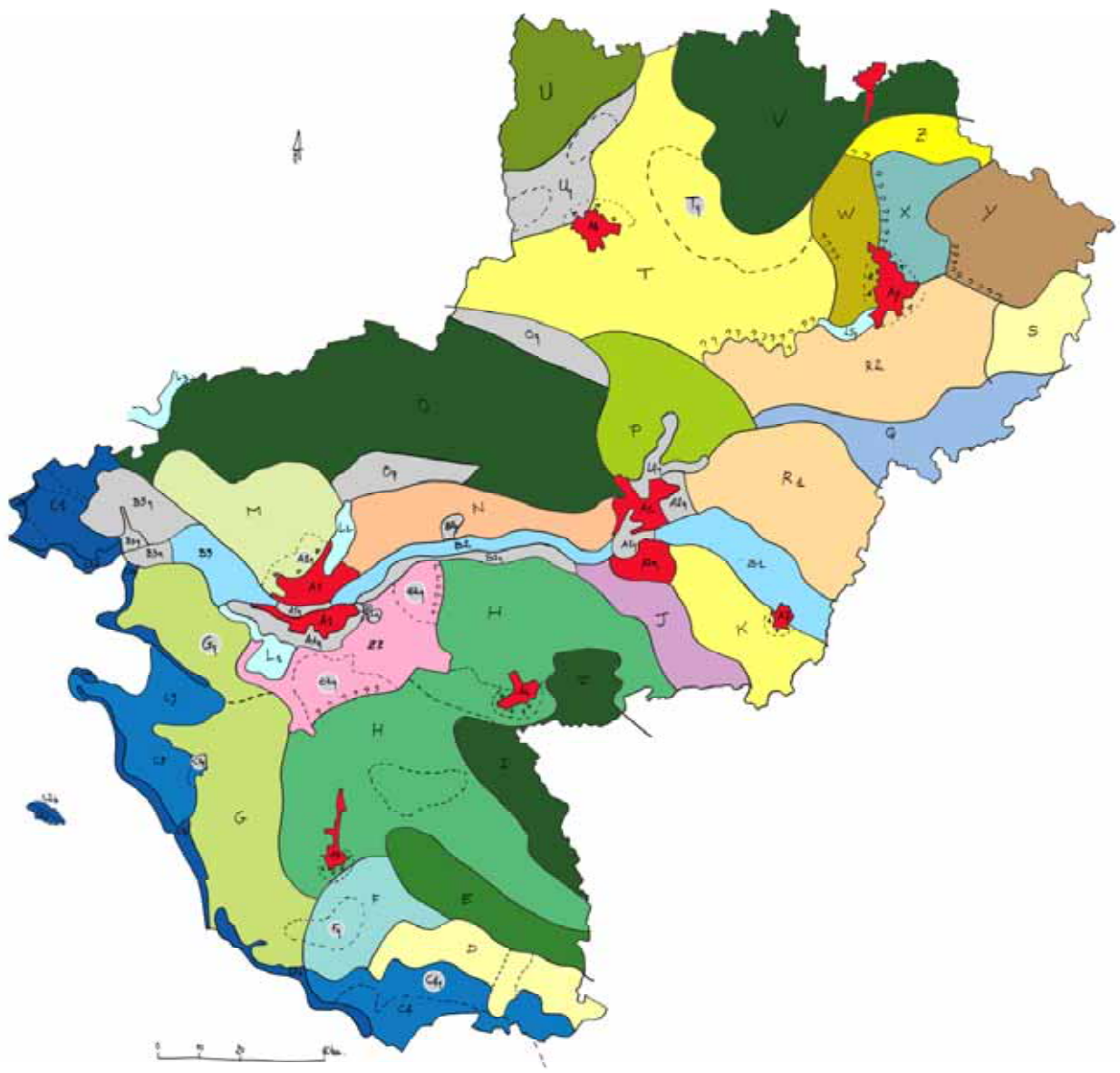
Vers une carte théorique des unités paysagères à l'échelle régionale

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire



# Unités paysagères régionales théoriques

- CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire
- 
- 



1. Une unité paysagère est-elle forcément contiguë ?
2. Une unité identifiée à l'échelle d'un atlas départemental peut-elle devenir sous-unité à l'échelle régionale ?
3. Une sous-unité départementale peut-elle changer d'unité à l'échelle régionale ?
4. Un débat tranché à l'échelle départementale doit-il et/ou peut-il être rediscuté à l'échelle régionale (ex Loire estuarienne et Marais de Brière)
5. Comment intégrer les zones composites de péri-urbanisation ?
6. Quelle dénomination des unités préférer (description géographique, référence locale) ?

N°de zones	Nom
A1	Agglomération nantaise
A2	
A3	Agglomération angevine
A4	Agglomération mancelle
A5	Agglomération lavalloise
A6	Agglomération de la Roche sur Yon
A7	Agglomération Choletaise
A8	Agglomération Saumuroise
B1	Val d'Anjou
B2	La Loire des Promontoires
B3	La Loire aval
C1	Presqu'île guérandaise
C2a	Littoral urbanisé sur cote rocheuse avec ponctuation dunaire
C2b	Littoral urbanisé sur cote dunaire avec ponctuation rocheuse
C3	Marais breton vendéen
C4	Marais poitevin

D	Plaine céréalière de Fontenay le Comte
E	Crête bocagère de Chantonay à Mervent
F	Eventail hydrographique du Lay
G	Plateau bocager orienté rétro littoral
H	Mauges et Bas bocage vendéen
I	Haut Bocage vendéen et coline des Gardes
J	Couloir du Layon
K	Saumurois
L	Marais intérieurs
M	Plateau suspendu du sillon de Bretagne
N	Marches du segréen et contrefort ligérien du Pays d'Ancenis
O	Plateau bocager à crêtes boisées orientées

CT2 vers une définition des paysages des Pays de la Loire

P	Plateau d'interfluve du Haut Anjou
Q	la vallée du Loir
R1	Baugeois
R2	Clairières entre Sarthe et Loir (UP 6 et 5 de l'Atlas 72)
S	Plateau de grande culture du calaisien
T	Cœur de Mayenne et Champagne Sarthoise (UP 3 et 2 pour partie de l'Atlas 72)
U	Marches de Bretagne (cohérence UP 53)
V	les Collines du Maine (UP 53 + UP 1 et 11 de l'atlas 72 équivalent à la Haute Sarthe)
W	Les Hauts de la Sarthe (UP 2 Atlas 72 pour partie)
X	Val de la Sarthe Nord (UP 12 Atlas 72 pour partie)
Y	Perche Sarthois (UP 8 de l'Atlas 72 pour partie)
Z	le Saosnois (UP 9 et 10 de l'Atlas 72 pour partie )
ZZ	Le plateau viticole

Vu d'ici

47

A suivre...

CT2 vers une définition des paysages  
des Pays de la Loire

<b>Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire</b>	
<b>1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage à l'échelle de la région</b>	avril/mai 2013
Prise en main des outils web et cartographiques	
Profil géographique de la région (système territorial)	
Collecte de données cartographiques, synthèse des données objectives	
Recadrage de la méthode d'approche sociologique	
CSST 2 de présentation et de validation	4-juin-13
Travail sur l'architecture du site internet et les bases cartographiques	mai/juin 2013
Réunion de coordination	
Journées de terrain communes	juin-13
COPI de lancement	27-juin-13
Ouverture du site internet	
Mise en place des modules cartographiques	
Mise en place des modules participatifs	
<b>2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage). Calage de l'arborescence du site internet</b>	
Approche des perceptions culturelles (dimension patrimoniale et emblématique du territoire, reconnaissance culturelle)	
Réflexion sur les ensembles et familles à l'échelle régionale et première ébauche des unités paysagères	
Préparation d'un carnet d'acteurs	juin-13
CSST 3 présentation du carnet d'acteurs, arborescence du site, orientations du travail de terrain et cadrage des fiches	11-juil.-13
Première évaluation des dynamiques pour définir la stratégie de visite de site	
Investigations de terrain + premières synthèses	juillet-septembre 2013
CSST 4 Préparation Séminaire + validation du livret acteurs + alimentation du site (profil régional, livret d'acteurs) + validation cartographie (+ présentation travaux stagiaire DREAL sur l'économie et les paysages )	17-sept.-13
réunion de cadrage sur la cohérence interrégionale (2 réunions)	

## Les deux journées de terrain collectives

- **le mardi 18 juin** pour du terrain en Sarthe, Mayenne et la vallée du Loir. RDV à 9h au château de Durtal et retour prévu vers 17h.

- **le mercredi 26 juin** pour du terrain en Vendée, Loire-Atlantique et une partie du Maine-et-Loire. RDV à 9h à Montaigu (85) et retour prévu vers 17h.

- **inscription à :**

[atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)

Vu d'ici

48